

ÉTATS FINANCIERS

CAPITAL ORDINAIRE

RAPPORT DE LA DIRECTION CONCERNANT L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE DES RAPPORTS FINANCIERS

Le 6 février 2007

La Direction de la Banque interaméricaine de développement (la Banque) est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne efficace des rapports financiers de la Banque. La Direction a évalué le contrôle interne exercé par la Banque sur les rapports financiers concernant le Capital ordinaire de l'institution en utilisant les critères d'efficacité du contrôle interne définis dans le Cadre intégré de contrôle interne émis par le Comité des organisations parrainantes de la Commission Treadway.

La Direction a évalué l'efficacité du contrôle interne des rapports financiers sur le Capital ordinaire de la Banque au 31 décembre 2006. Sur la base de cette évaluation, la Direction estime que le contrôle interne exercé par la Banque sur ces rapports financiers est efficace au 31 décembre 2006.

Il y a des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôle interne, notamment la possibilité d'erreur humaine et de contourner ces contrôles ou de ne pas en tenir compte. Par conséquent, même un contrôle interne efficace ne peut donner qu'une assurance raisonnable concernant la préparation d'états financiers. En outre, du fait de l'évolution des conditions, l'efficacité de ce contrôle interne peut varier dans le temps.


Les états financiers du Capital ordinaire de la Banque au 31 décembre 2006 ont fait l'objet d'un audit par Ernst & Young LLP, cabinet indépendant d'experts-comptables agréés. Ernst & Young LLP a également émis un rapport attestant de l'appréciation de la Direction concernant le contrôle interne exercé sur les rapports financiers relatifs au Capital ordinaire de la Banque.



Le Président



Le Vice-président, Finances et Administration



Le Directeur du Département financier

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2006		2005	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	\$ 276		\$ 223	
Titres de placement				
Transactions	12 278		10 183	
Détenus jusqu'à l'échéance	3 543	\$16 097	3 414	\$13 820
Encours des prêts	45 932		48 135	
Provision pour pertes sur prêts	(90)	45 842	(175)	47 960
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement	95		85	
Sur prêts	594		587	
Sur swaps, net	25	714	73	745
A recevoir des membres				
Obligations à vue, non négociables, ne portant pas intérêt	361		370	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie	57	418	73	443
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
Titres de placement — transactions	2		3	
Prêts	5		5	
Emprunts	1 880	1 887	1 596	1 604
Actifs divers				
Actifs liés aux prestations de retraite	863		186	
Biens, net	301		326	
Coûts des emprunts non amortis	196		218	
Autres	157	1 517	80	810
Total des actifs		\$66 475		\$65 382
PASSIF ET FONDS PROPRES				
Passif				
Emprunts				
Court terme	\$ 658		\$ 926	
Moyen et long terme	44 030	\$44 688	44 167	\$45 093
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
Titres de placement — transactions	1		61	
Prêts	9		10	
Emprunts	742	752	491	562
Montants à payer pour les achats de titres de placement		47		45
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie		315		188
Intérêts échus sur emprunts		586		607
Compte fournisseurs et charges à payer		279		160
Total du Passif		46 667		46 655
Fonds propres				
Capital social				
Capital souscrit : 8 368 563 actions	100 953		100 953	
Moins fraction non appelée des souscriptions	(96 613)		(96 613)	
Fraction libérée du capital	4 340		4 340	
Bénéfices non distribués	14 442		14 199	
Perte cumulée et autres éléments du résultat global	1 026	19 808	188	18 727
Total du passif et des fonds propres		\$66 475		\$65 382

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

COMPTE DE RÉSULTAT ET BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Revenus			
Revenus de prêts.....			
Intérêts.....	\$ 2 435	\$ 2 368	\$ 2 446
Autres revenus de prêts.....	31	45	52
	<u>2 466</u>	<u>2 413</u>	<u>2 498</u>
Placements.....	619	403	288
Autres revenus.....	12	14	11
Total des revenus.....	<u>3 097</u>	<u>2 830</u>	<u>2 797</u>
Charges			
Frais liés aux emprunts			
Intérêts, après swaps.....	2 015	1 678	1 526
Amortissement des coûts d'émission.....	55	55	46
	<u>2 070</u>	<u>1 733</u>	<u>1 572</u>
Provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties.....	(48)	(14)	21
Frais administratifs.....	414	387	342
Programmes spéciaux.....	34	12	—
Total des charges.....	<u>2 470</u>	<u>2 118</u>	<u>1 935</u>
Revenus avant la Norme 133 et ajustements sur transactions monétaires.....	627	712	862
Effets de la Norme 133 et des ajustements monétaires sur transactions.....	(384)	50	314
Revenus nets.....	243	762	1 176
Affectation au Fonds des opérations spéciales.....	—	—	(27)
Addition aux bénéfices non distribués pour l'exercice.....	243	762	1 149
Bénéfices non distribués en début d'année.....	14 199	13 437	12 288
Bénéfices non distribués en fin d'année.....	<u>\$14 442</u>	<u>\$14 199</u>	<u>\$13 437</u>

COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Revenus nets.....	\$243	\$ 762	\$1 176
Autres éléments du résultat global			
Ajustements de conversion.....	149	(554)	239
Reclassement des activités de couverture dans les revenus.....	8	8	11
Total des autres éléments du résultat global (pertes).....	157	(546)	250
Revenus globaux.....	<u>\$400</u>	<u>\$ 216</u>	<u>\$1 426</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement			
Prêts :			
Décaissements (nets des participations)	\$ (6 088)	\$ (4 899)	\$ (3 768)
Recouvrements de prêts (nets des participations)	8 615	5 224	5 199
Recouvrements	3	9	—
Trésorerie nette procurée par les opérations de prêt	2 530	334	1 431
Achats bruts de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	(2 049)	(2 392)	(4 448)
Produit brut de la vente de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	2 056	2 531	4 420
Achat de biens	(15)	(24)	(34)
Actifs et passifs divers	7	(6)	17
Trésorerie nette procurée par les activités de prêt et de placement	2 529	443	1 386
Trésorerie issue des activités de financement			
Emprunts à moyen et à long terme :			
Produit de l'émission	5 276	5 039	4 519
Remboursements	(6 510)	(5 711)	(7 798)
Emprunts à court terme			
Produit de l'émission	10 276	8 602	6 059
Remboursements	(10 559)	(7 969)	(7 325)
Recouvrement de montants à recevoir des membres	12	26	35
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement	(1 505)	(13)	(4 510)
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats bruts de titres de placements	(20 468)	(14 670)	(15 901)
Produit brut de la vente ou de l'échéance de placements de portefeuille. . .	18 672	13 329	17 977
Recouvrements du revenu des prêts	2 457	2 405	2 426
Intérêts et autres charges liées aux emprunts, après swaps	(1 857)	(1 544)	(1 412)
Revenus de placements	588	395	273
Autres revenus	13	14	10
Frais administratifs	(367)	(335)	(352)
Programmes spéciaux	(7)	(1)	—
Trésorerie nette (utilisée pour les) activités d'exploitation	(969)	(407)	3 021
Affectation en espèces au Fonds des opérations spéciales	—	—	(27)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	(2)	(10)	(7)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie	53	13	(137)
Encaisse en début d'année	223	210	347
Encaisse en fin d'année	\$ 276	\$ 223	\$ 210

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

NOTE A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. La Banque finance ses principales activités sur son Capital ordinaire, et à ses opérations s'ajoutent celles du Fonds des opérations spéciales (FOS) et du Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI). Le FOS a été créé pour consentir des prêts assortis de conditions fortement concessionnelles aux pays membres moins avancés de la Banque. Le MFI a pour objet de subventionner une partie des paiements d'intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts financés au moyen du Capital ordinaire.

Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. La préparation des états financiers conformément à des principes comptables généralement acceptés exige que la Direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations. Des conclusions importantes ont dû être tirées pour l'évaluation de certains instruments financiers, la détermination du caractère adéquat des allocations pour pertes sur prêts et garanties, et la détermination des prestations prévues au titre des régimes et autres prestations de retraite, de la valeur vénale des actifs des régimes et de l'état de capitalisation, et du coût des prestations périodiques liées à ces régimes.

Nouvelles dispositions comptables

En février 2006, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié la Norme de comptabilité financière No. 155 intitulée « Accounting for certain Hybrid Financial Instruments » (Comptabilisation de certains instruments financiers hybrides), amendement des Normes Nos. 133 et 140 qui, entre autres dispositions, permettent de remesurer la valeur vénale pour tout instrument financier hybride contenant un dérivé intégré qui autrement exigerait une « bifurcation ». La Banque a adopté cette disposition avec effet au 1^{er} janvier 2006, conformément aux dispositions transitoires correspondantes. Compte tenu du peu d'instruments financiers hybrides émis ou acquis par la Banque, l'application de

la Norme No. 155 a eu peu d'effets sur la position financière et le résultat des opérations de la Banque.

En septembre 2006, le FASB a publié la Norme No. 157 « Fair Value Measurements » (Mesures de valeur vénale) qui définit ce qu'est la valeur vénale, établit un cadre pour mesurer la valeur vénale selon les principes comptables généralement acceptés et élargit les divulgations sur les mesures de valeur vénale. Pour la Banque, la Norme No. 157 sera mise en vigueur pour le rapport financier de l'année 2008. La Direction estime que les provisions de cette norme n'auront pas d'effet sensible sur la situation financière et les résultats des opérations de la Banque.

Toujours en septembre 2006, le FASB a publié la Norme No. 158, « Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and other Postretirement Plans » (Comptabilité tenue par les employeurs des régimes de pension et autres prestations de retraite) qui exige des employeurs qui disposent d'un seul régime défini de pension, assurance maladie et autres prestations de retraite de présenter dans l'état de leur situation financière un actif en cas de capitalisation excédentaire ou un passif en cas de déficit de financement de ce régime, et de mesurer son état de capitalisation (c.-à-d., la différence entre les actifs et les obligations de ce régime) en fin d'exercice. La Banque a adopté la Norme No. 158 en 2006. Ainsi, le bilan ci-joint indique l'état de capitalisation excédentaire des régimes de pension et autres prestations de retraite de la Banque au 31 décembre 2006. La Note M des états financiers révèle l'effet additionnel de l'application de cette norme aux différents postes du Bilan de fin d'exercice.

Conversion de monnaies

Les états financiers sont exprimés en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque effectue ses opérations dans les monnaies de tous ses pays membres, qui sont considérées comme monnaies fonctionnelles, dans la mesure où ces opérations sont effectuées dans ces monnaies. Les ressources du Capital ordinaire de la Banque proviennent de son capital, de ses emprunts et de ses revenus cumulés dans diverses monnaies. L'actif et le passif en monnaies fonctionnelles sont convertis en dollars des États-Unis aux taux de change en vigueur aux dates du Bilan. Sauf pour les avoirs en monnaies provenant de la fraction libérée du capital qui bénéficient des dispositions de maintien de la valeur, les ajustements nets résultant de la conversion en dollars des États-Unis des monnaies fonctionnelles sont débités ou crédités aux ajustements de conversion¹ et indiqués comme élément distinct

¹Les références aux légendes des états financiers sont identifiées par le texte de la légende avec la première lettre en majuscule chaque fois qu'elle apparaît dans les notes des états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

des autres revenus globaux dans le Compte de résultat global. Les emprunts dans des monnaies non fonctionnelles sont convertis, et le gain ou la perte dû aux effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions est comptabilisé dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués. Les revenus et dépenses dans ces monnaies sont convertis aux taux de change approximatifs en vigueur chaque mois.

Évaluation du capital

Les statuts stipulent que le Capital ordinaire doit être exprimé en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international a éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or en vigueur le 1^{er} avril 1978. Par conséquent, le Conseiller juridique de la Banque a émis l'avis que les droits de tirage spéciaux (DTS) ont remplacé le dollar des États-Unis de 1959 comme étalon de valeur du capital social de la Banque, et aux fins du maintien de la valeur de ses avoirs en monnaie. La valeur du DTS est égale à la somme des valeurs de montants spécifiques de monnaies données, y compris le dollar des États-Unis. En attendant une décision des organes directeurs de la Banque et comme le Conseiller juridique l'a suggéré, la Banque continue d'utiliser comme base d'évaluation le dollar des États-Unis de 1959, soit l'équivalent d'environ 1,2063 dollar courant, conformément à l'évaluation du dollar des États-Unis du 1^{er} juillet 1974.

Maintien de la valeur

Conformément à l'Accord constitutif de la Banque (l'Accord), chaque membre est tenu de maintenir la valeur de la monnaie de sa souscription au Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. De même, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue dans le Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. L'étalon de valeur considéré dans ces cas est le dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959.

Le montant lié au maintien de la valeur des avoirs en devises des pays membres non emprunteurs est présenté comme un actif ou un passif sur le Bilan, inclus dans les montants nécessaires au maintien de la valeur de ces avoirs.

Bénéfices non distribués

Les Bénéfices non distribués constituent la réserve générale et la réserve spéciale. La réserve générale est constituée du revenu des années précédentes qui a été retenu pour les opérations de la Banque. Conformément aux résolutions de l'Assemblée des gouverneurs, le revenu net est généralement ajouté à la réserve

générale pour couvrir d'éventuels excédents annuels des dépenses par rapport aux rentrées.

La réserve spéciale comprend les commissions sur prêt mises de côté conformément à l'Accord constitutif, qui sont maintenues sous forme de titres de placement. Ces titres de placement ne peuvent être utilisés que pour faire face aux engagements de la Banque résultant d'emprunts ou de garanties en cas de défaut de paiement sur des prêts consentis ou garantis à l'aide des ressources du Capital ordinaire. L'affectation de ces commissions à la réserve spéciale a été abandonnée en 1998 et aucun nouvel ajout ne lui a été apporté.

Placements

Les titres de placement sont classés selon l'intention de la Direction à la date de l'achat, et sont enregistrés selon une comptabilité établie à la date de la transaction. Les titres de placement que la Direction a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance sont inclus dans le portefeuille de titres de placement à détenir jusqu'à leur échéance et présentés à leur coût d'amortissement. Tous les autres titres de placement sont détenus dans un portefeuille de titres à négocier. Les titres de placement et instruments dérivés connexes (pour la plupart, des swaps de monnaies et de taux d'intérêt) détenus dans le portefeuille de titres à négocier sont présentés à leur valeur vénale, et les variations de cette valeur sont indiquées dans le revenu des placements dans l'état du Compte de résultat et des Bénéfices non distribués.

Prêts

La Banque accorde des prêts à ses pays membres en développement, à des institutions et entités politiques de ces membres et à des entreprises privées exécutant des projets sur leurs territoires. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des membres, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou intergouvernementales, la Banque applique la règle générale, qui est d'exiger une garantie engageant la bonne foi et le crédit du gouvernement. Jusqu'à 10 % des prêts et garanties en cours, à l'exception des prêts pour des opérations de secours d'urgence, peuvent être consentis directement à des entités du secteur privé ou (depuis août 2006) à des entités semi-souveraines (« des entités admissibles ») sans garantie souveraine (« opérations sans garantie souveraine »), sur la base des prix du marché. Ces financements sont assortis de certaines limites prudentielles, y compris un plafond de financement de projets à \$200 millions ou 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu, pour les projets d'expansion et les garanties de crédit, sous réserve que ce financement ne dépasse pas 25 % (40 % dans certains pays) de la capitalisation totale de la dette et des fonds propres de l'entité, et 25 % du

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

coût total du projet (40 % dans certains pays) pour les nouveaux projets. La Banque peut également offrir des garanties contre le risque politique à concurrence de \$200 millions ou 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu. Dans certaines circonstances exceptionnelles, le Conseil d'administration peut approuver le financement du projet à concurrence d'un montant de \$400 millions. De plus, le niveau maximum d'engagement de la Banque envers un débiteur donné pour des opérations sans garantie souveraine ne peut pas dépasser 2,5 % de ses fonds propres au moment de l'approbation.

Une part représentant environ 35 % de l'encours des prêts de la Banque est remboursable dans diverses monnaies dont le choix est déterminé en fonction du système de pool de devises. Le principal des prêts financés au titre du pool de devises est remboursable, globalement, dans les monnaies dans lesquelles il a été consenti. Les prêts en monnaie unique sont remboursables dans les monnaies des décaissements.

Les coûts directs additionnels afférents aux nouveaux prêts sont débités à mesure que les dépenses correspondantes sont engagées, car ces montants sont insignifiants pour les résultats financiers. En ce qui concerne les « prêts pour des opérations de secours d'urgence », les commissions d'ouverture sont différées et amorties de façon linéaire sur les quatre premières années du prêt, ce qui est à rapprocher de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus provenant des prêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La Banque a pour principe de classer comme non productifs tous les prêts consentis à un membre de la Banque ou garantis par celui-ci si le remboursement du principal, des intérêts et autres frais relatifs à ce prêt est en retard de plus de 180 jours. En outre, si des prêts consentis à un pays membre sur les ressources du FOS ou de tout autre fonds détenu ou administré par la Banque sont déclarés improductifs, tous les prêts consentis à ce membre sur le Capital ordinaire ou garantis par ce membre sont également déclarés improductifs. Lorsque les prêts consentis à un membre sont déclarés improductifs, les intérêts et autres frais impayés sur l'encours des prêts consentis à ce membre sont déduits du revenu de la période en cours. Les intérêts et autres frais sur prêts improductifs ne sont inclus dans les revenus que dans la mesure où la Banque a effectivement reçu des paiements. Le jour où le membre paie la totalité des montants en retard, les prêts qui lui ont été consentis sont retirés de la liste des prêts improductifs ; il recouvre le droit d'obtenir de nouveaux prêts, et tous les frais en situation d'arriéré (y compris ceux des exercices précédents) sont reconnus comme revenu des prêts de la période en cours.

Pour les prêts sans garantie souveraine, la Banque a pour principe de déclarer non productifs les prêts consentis à un emprunteur lorsque le remboursement des intérêts ou autre frais accuse un retard de plus de 90 jours ou moins, lorsque la Direction a des doutes quant aux possibilités de recouvrer le principal ou les intérêts liés à ce prêt. Par la suite, le revenu est enregistré selon la méthode de la trésorerie, jusqu'à ce que l'emprunteur soit à jour dans le service du prêt et que les doutes de la Direction quant aux possibilités futures de recouvrement se soient dissipés. Si le risque de non-recouvrement est jugé particulièrement élevé lors du remboursement des arriérés, les prêts consentis à l'emprunteur peuvent ne pas être retirés de la liste des prêts improductifs.

La Banque considère qu'un prêt sans garantie souveraine est compromis lorsqu'il est probable qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer les sommes dues selon les modalités initiales du contrat. Des sommes sont allouées spécifiquement pour pertes sur prêts douteux sur la base de la valeur actuelle des prévisions de trésorerie actualisées au taux d'intérêt effectif du prêt ou de la valeur vénale de la garantie. Le revenu de prêts douteux est déterminé selon la méthode de la trésorerie.

La Banque ne rééchelonne pas ses prêts à garantie souveraine et n'a jamais eu à passer par pertes et profits de prêts financés sur son Capital ordinaire. Elle suit l'état des remboursements de ses prêts et garanties périodiquement et s'il y a lieu, inscrit comme dépenses des provisions pour pertes sur prêts et garanties conformément à son évaluation du risque de non-recouvrement de l'ensemble de son portefeuille de prêts et de garanties. Ces évaluations tiennent compte des risques de défaut de paiement liés aux évaluations financières externes de chaque emprunteur, ajustés de manière à tenir compte du risque de défaut de paiement à la Banque, ainsi que du risque de perte découlant d'un retard par rapport au calendrier de remboursement des prêts. Vu la nature de ses emprunteurs et de ses garants, la Banque prévoit qu'en fin de compte, chacun de ses prêts à garantie souveraine sera remboursé.

Garanties

La Banque peut accorder des garanties partielles de risque politique et des garanties partielles de crédit sans contre-garantie souveraine, conformément au plafond de 10 % établi pour les opérations sans garantie souveraine, ou pour des opérations du secteur public avec contre-garantie souveraine d'un pays membre. Dans le cadre de ses activités de crédit sans garantie souveraine, la Banque a accordé des garanties partielles de risque politique et de risque-crédit afin d'encourager les investissements d'infrastructure du secteur privé, le développement des marchés financiers locaux et le financement du commerce. Les

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

garanties partielles contre les risques politiques et les garanties partielles de crédit peuvent être accordées à titre indépendant ou conjointement avec un prêt de la Banque. Les garanties partielles contre les risques politiques servent à couvrir certains risques spécifiques liés à des facteurs non commerciaux (tels que les risques liés à la convertibilité des monnaies, à la possibilité de transfert de devises hors du pays hôte et à la défaillance du gouvernement). Les garanties partielles de crédit couvrent les risques de non-remboursement de dettes ou des transactions de financement du commerce. Les conditions imposées à toutes les garanties sont expressément énoncées dans chaque accord de garantie et sont essentiellement liées à un projet, aux conditions d'octroi d'un prêt ou à des transactions commerciales. Pour chaque cas, selon les risques couverts et la nature de chaque projet, la Banque peut réassurer certaines garanties afin de réduire le risque qu'elle encourt. Les commissions de garantie, nettes des primes de réassurance, sont imputées et comptabilisées comme revenu des prêts pendant la durée de la garantie.

Les garanties sont considérées comme en cours à compter de la date à laquelle l'emprunteur contracte l'obligation financière couverte, et sont invoquées lorsque la partie couverte demande un paiement au titre de ces garanties. Le montant restant représente le risque potentiel maximum si les paiements garantis ne sont pas effectués. La responsabilité éventuelle des pertes probables liées aux garanties en cours est incluse dans les Dettes passives et charges à payer.

Effets à recevoir des membres

Les effets à recevoir des membres comprennent les obligations à vue, non négociables et ne portant pas intérêt qui ont été acceptées en guise de paiement direct de la totalité ou d'une partie quelconque de la fraction libérée de la souscription d'un membre au capital, et les obligations au titre du maintien de la valeur.

Biens

Les biens de la Banque sont comptabilisés au prix coûtant. Les grandes améliorations sont capitalisées alors que les remplacements de routine, les travaux d'entretien et les réparations sont imputés aux frais. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire par rapport à la durée de vie utile estimée (30 à 40 ans pour les bâtiments, 10 ans pour les améliorations et 5 à 15 ans pour les équipements).

Emprunts

Pour s'assurer qu'elle dispose des ressources nécessaires pour ses opérations de prêt et de liquidité, la Banque emprunte sur les marchés financiers internationaux en offrant ses titres d'emprunt à des investisseurs privés ou publics. La Banque émet des titres libellés dans diverses monnaies et assortis d'échéances, de formes et de structures diverses. Elle émet également des effets à court terme vendus au dessous du pair pour des raisons de gestion de liquidités. Pratiquement tous les emprunts sont comptabilisés au bilan à leur valeur au pair (valeur nominale) ajustée pour tenir compte de la valeur vénale de tous ajustements, primes ou décotes non amortis au titre de la Norme No. 133. Les amortissements à leur valeur vénale au titre de la Norme No. 133 des ajustements et des primes ou décotes se calculent selon une méthode qui est proche de la méthode de l'intérêt effectif et sont inclus respectivement dans les Effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions et comme intérêt dans les frais d'emprunt sur le Compte de résultat et des Bénéfices non-distribués. Les coûts d'émission liés à une offre d'obligations sont différés et amortis selon la méthode linéaire (ce qui donne un résultat voisin de celui obtenu avec la méthode de l'intérêt effectif) sur la période d'encours du titre d'emprunt correspondant. Le solde non amorti des coûts d'émission est présenté séparément sous le titre Actifs divers au bilan, et l'amortissement est présenté comme un élément séparé dans les frais d'emprunt sur le Compte de résultat et la Bénéfices non distribués.

Produits dérivés

Dans le cadre de la gestion de son actif et de son passif, la Banque utilise les produits dérivés, constitués pour la plupart de swaps de monnaies et de swaps de taux d'intérêt, dans ses opérations de placement, de prêt et d'emprunt. Ces produits dérivés permettent de modifier les caractéristiques liées aux taux d'intérêt et/ou aux monnaies de l'opération en question de manière à produire le type de taux d'intérêt et/ou de monnaie voulu.

La Banque se conforme aux exigences de la Norme No. 133 « Accounting of Derivative Instruments and Hedging Activities » (Comptabilité pour instruments financiers dérivés et opérations de couverture), amendée (ci-après dénommée la Norme No. 133). Conformément à cette norme, tous les produits dérivés sont comptabilisés au Bilan à leur valeur vénale et classés comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) du montant net de cette valeur.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Les variations de la valeur vénale des produits dérivés liés à des placements de portefeuille et les intérêts correspondants sont comptabilisés comme revenu des placements. La composante intérêt des produits dérivés de prêts et d'emprunts est comptabilisée, sur la durée de validité du contrat d'acquisition du produit dérivé, comme revenu d'un prêt ou coût d'un emprunt, suivant le cas.

À l'occasion, la Banque émet des titres de dette auxquels est incorporé un produit dérivé. Elle s'assure alors que les caractéristiques économiques du produit dérivé incorporé sont clairement et étroitement liées à celles du titre de dette (c'est-à-dire du contrat d'origine), à l'exception des caractéristiques spécifiques du produit dérivé. Les titres de dette qui comprennent un produit dérivé ainsi incorporé ayant des caractéristiques économiques qui ne sont pas clairement et étroitement liées à celles du contrat d'origine, et qui répondent séparément à la définition d'un produit dérivé, sont comptabilisés à leur valeur vénale, conformément à la Norme No. 155.

Frais administratifs

La quasi-totalité des frais administratifs de la Banque, y compris l'amortissement, sont répartis entre le Capital ordinaire et le Fonds des opérations spéciales selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration. Conformément à cette méthode d'affectation, en 2006, ces frais ont été imputés à 81,3 % au Capital ordinaire et à 18,7 % au Fonds des opérations spéciales (contre 81,5 % et 18,5 % respectivement en 2005, et 84,4 % et 15,6 % en 2004).

Programmes spéciaux

Des programmes spéciaux offrent du financement aux pays membres emprunteurs pour une aide non remboursable ou à remboursement conditionnel. Les projets individuels inscrits dans ces programmes sont enregistrés comme dépense au titre des Programmes spéciaux/dons au moment de leur approbation. Les annulations de soldes non-décaissés et les recouvrements sur financements à remboursement conditionnel sont comptabilisés comme compensation aux dépenses des Programmes spéciaux/dons de l'exercice où ils se produisent.

Taxes

La Banque, ses biens et autres actifs, ses revenus et les opérations et transactions qu'elle effectue conformément à l'Accord sont exempts de toute imposition et de tous droits de douane dans ses pays membres.

Note C – Monnaies soumises à restrictions

Au 31 décembre 2006, le poste « espèces » comprend un montant de \$142 millions (contre \$137 millions en 2005) dans les monnaies de pays membres régionaux. Ces montants peuvent être utilisés par la Banque pour les opérations de prêts sur son Capital ordinaire et pour couvrir ses frais administratifs. Un montant de \$26 millions (\$24 millions en 2005) a été soumis à restrictions par un des pays membres, et doit, conformément aux dispositions de l'Accord, être utilisé pour les paiements de biens et de services produits sur son territoire.

Note D – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque effectue des placements dans des obligations d'État, d'institutions publiques, d'entreprises et de banques, des titres adossés à des actifs et à des hypothèques, et des instruments financiers dérivés connexes, notamment des swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

Pour les obligations d'État et d'institutions publiques, y compris les titres émis par une institution d'État ou tout autre organisme public, la Banque a pour règle d'investir dans des obligations émises ou garanties de façon inconditionnelle par les gouvernements de certains pays ayant une cote de crédit équivalant à AA- ou mieux (les titres adossés à des actifs d'agences ou à des hypothèques nécessitent une cote AAA). Les obligations émises par des organisations multilatérales nécessitent une cote de crédit équivalant à AAA. Par ailleurs, la Banque investit dans des obligations bancaires émises ou garanties par une entité dont les titres sont cotés A+ ou mieux, et dans des titres de sociétés et des titres adossés à des actifs ou à des hypothèques ayant une cote de crédit équivalant à AAA. La Banque investit également dans des titres à court terme des classes d'actifs de placements admissibles mentionnées ci-dessus, à condition qu'elles jouissent de la cote de crédit à court terme la plus élevée.

Un résumé des titres de placement détenus au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 dans le portefeuille de titres à négocier figure dans l'État récapitulatif des titres de placement et des swaps à l'Annexe I-1. En outre, un résumé des titres détenus dans le portefeuille des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance et la structure des échéances du portefeuille au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 figurent dans l'État récapitulatif des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance à l'Annexe I-2.

Des gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s de \$3 millions sur les instruments de portefeuille de titres à négocier au 31 décembre 2006 (contre \$(3) millions en 2005 et \$(1) million en 2004) ont été inclus(es) dans le revenu des titres de placement.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2006, la Banque ne détient aucun titre de placement autre que des titres temporairement dépréciés. Les titres détenus jusqu'à leur échéance avec des pertes continues non-réalisées, qui ne sont considérés que comme temporairement dépréciés au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, se résument comme suit (en millions) :

Catégorie d'investissement	Au 31 décembre 2006				Total	
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Valeur vé nale	Pertes non réalisées
	Valeur vé nale	Pertes non réalisées	Valeur vé nale	Pertes non réalisées		
Obligations d'autres gouvernements et institutions ⁽¹⁾	\$942	\$(9)	\$905	\$(19)	\$1 847	\$(28)
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques	—	—	77	(2)	77	(2)
Total	<u>\$942</u>	<u>\$(9)</u>	<u>\$982</u>	<u>\$(21)</u>	<u>\$1 924</u>	<u>\$(30)</u>

Catégorie d'investissement	Au 31 décembre 2005				Total	
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Valeur vé nale	Pertes non réalisées
	Valeur vé nale	Pertes non réalisées	Valeur vé nale	Pertes non réalisées		
Obligations d'autres gouvernements et institutions ⁽¹⁾	\$853	\$(8)	\$174	\$(6)	\$1 027	\$(14)
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques	—	—	39	(1)	39	(1)
Total	<u>\$853</u>	<u>\$(8)</u>	<u>\$213</u>	<u>\$(7)</u>	<u>\$1 066</u>	<u>\$(15)</u>

⁽¹⁾Inclut les gouvernements et institutions hors États-Unis.

La Banque n'investit que dans des instruments présentant une cote de crédit élevée. Au 31 décembre 2006, 68 % des titres de placement détenus jusqu'à échéance ont une cote AAA, 18 % sont cotés AA et 14 % seulement sont cotés A. Les pertes non réalisées sur toutes les catégories de placements sont dues à des hausses des taux d'intérêt et non à une détérioration de la qualité du crédit. Comme la Banque a la faculté et l'intention de conserver ces titres jusqu'à leur échéance, elle ne les considère que comme provisoirement dépréciés au 31 décembre 2006, c'est-à-dire qu'elle compte percevoir toutes les sommes dues conformément aux conditions contractuelles fixées lors de l'acquisition de ces titres de placement.

Note E – Encours des prêts et des garanties

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé par ces prêts ; toutefois, les décaissements commencent uniquement lorsque l'emprunteur et le garant éventuel remplissent certaines conditions préalables exigées par le contrat.

Le portefeuille de prêts comprend les prêts à garantie souveraine i) du pool des prêts en devise unique et du Pro-

gramme du Guichet en dollars, ainsi que des pools des prêts en devises multiples et ii) hors-pool en devise unique (Mécanisme de prêt pour opérations de secours d'urgence). Le portefeuille de prêts comprend également les prêts sans garantie souveraine.

Les prêts du pool de prêts en devise unique sont libellés dans l'une des quatre devises suivantes : dollar des États-Unis, euro, yen ou franc suisse, ou dans une combinaison de ces devises, à un taux d'intérêt fondé sur le LIBOR ou un taux d'intérêt ajustable, les deux étant au choix de l'emprunteur. Les taux perçus sur les prêts consentis au titre de ce mécanisme pour lesquels l'option d'un taux d'intérêt fondé sur le LIBOR n'est pas retenue sont fixés semestriellement en fonction du coût effectif, pendant les six mois précédents, de chacun des emprunts en devise unique affectés au financement de ces prêts, majoré de la marge de la Banque. Le taux d'intérêt sur les prêts consentis pour les prêts en devise unique pour lesquels est retenue l'option d'un taux d'intérêt fondé sur le LIBOR est révisé trimestriellement sur la base du LIBOR applicable trimestriellement à une devise donnée majoré d'une marge fondée sur le pool et tenant compte des coûts de financement de la Banque en dessous du LIBOR et du coût d'atténuation des risques, et majoré de la marge de la Banque.

La Banque maintient délibérément une certaine composition de son pool de devises, dont le ratio est actuellement de 50 % pour le dollar des États-Unis, de 25 % pour le yen et de 25 % en devises européennes. Le taux d'intérêt appliqué aux prêts financés sur le pool de devises consentis entre le 1^{er} janvier 1983 et le 31 décembre 1989 est fixe. Le taux d'intérêt appliqué aux prêts financés sur ce pool et consentis après cette date est ajusté semestriellement sur la base du coût effectif, pendant les six mois précédents, d'un pool d'emprunts affecté au financement de ces prêts, majoré de la marge de la Banque. Depuis septembre 2003, il n'est plus consenti aux emprunteurs de prêts sur le pool de devises.

Au titre du Mécanisme de prêts pour opérations de secours d'urgence, un financement est accordé pour répondre à une situation financière d'urgence dans la région à concurrence d'un montant global renouvelable de \$6 milliards. Les prêts sont libellés en dollars ; ils ont une échéance maximum de cinq ans, et les remboursements du principal commencent après un délai de trois ans. Ces prêts portent intérêt à un taux calculé sur le LIBOR à six mois majoré d'une marge de 400 points de base.

Les prêts sans garantie souveraine sont libellés en dollars des États-Unis, et les emprunteurs ont le choix entre un taux d'intérêt fixe fondé sur le LIBOR ou un taux d'intérêt variable. Pour les prêts à taux fixe, le taux d'intérêt est fondé sur le coût de financement au LIBOR majoré d'une marge de crédit. Pour les prêts à taux variable, le taux d'intérêt est redéfini tous les six

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

mois sur la base du LIBOR et majoré d'une marge de crédit. Les marges de crédit et les commissions applicables à ces prêts sont fixées au cas par cas.

Au titre du mécanisme de prêt en monnaie nationale approuvé en 2005, les emprunteurs ont la possibilité d'obtenir un financement en monnaie nationale selon trois modalités différentes : i) conversion en monnaie nationale des décaissements futurs ou de l'encours du prêt ; ii) swaps directs en monnaie nationale de leur dette actuelle envers la Banque ; et iii) conversion en monnaie locale de garanties appelées. L'utilisation de ces modalités est subordonnée à la disponibilité de la monnaie nationale en question et à l'instrument de limitation du risque approprié sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2006, la Banque avait réalisé des conversions cumulées en monnaie nationale de décaissements de prêts de \$76 millions (\$19 millions en 2005).

Un état récapitulatif de l'encours des prêts par pays est présenté à l'Annexe I-3 et un état récapitulatif de l'encours des prêts par monnaie, par type d'instrument et selon les échéances au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 figure à l'Annexe I-4.

Société interaméricaine d'investissement (SII)

La Banque a approuvé un prêt à la SII (organisation internationale distincte dont les 43 pays membres sont aussi membres de la Banque) d'un montant de \$300 millions. Les décaissements au titre de ce prêt sont effectués en dollars des États-Unis, et le taux d'intérêt est établi sur la base du LIBOR. Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, il n'y avait pas d'encours.

Participations aux prêts et garanties

Aux termes des contrats de prêt avec ses emprunteurs, la Banque peut vendre des participations à ses prêts à des banques commerciales ou à d'autres institutions financières, tout en se réservant la gestion de ces prêts. Au 31 décembre 2006, l'encours de ses participations aux prêts sans garantie souveraine non inscrit au Bilan s'élevait à \$1 205 millions (contre \$1 628 millions en 2005).

Au 31 décembre 2006, la Banque avait approuvé un volume de garanties sans contre-garanties souveraines, net d'annulations et d'expirations, de \$512 millions (contre \$360 millions en 2005). De plus, en 2006, la Banque a approuvé sa première garantie avec contre-garantie souveraine d'un montant de \$60 millions. Elle a également un Programme de facilitation du financement du commerce qui permet d'accorder des garanties partielles de crédit sans contre-garanties souveraines sur les transactions de financement commercial. Ce programme, qui a été lancé en juillet 2005, autorise jusqu'à \$40 millions de soutien au crédit par banque de financement commercial et un encours global ne dé-

passant à aucun moment \$400 millions. Au 31 décembre 2006, des lignes de crédit de garantie de financement commercial d'un montant de \$423 millions avaient été autorisées (contre \$270 millions en 2005) au titre de ce Programme.

Au 31 décembre 2006, des garanties de \$379 millions (contre \$319 millions en 2005) étaient en cours et sujettes à appel. Un montant de \$61 millions (contre \$72 millions en 2005) a été réassuré afin de réduire l'exposition de la Banque. Les garanties en cours ont encore des échéances de 4 à 19 années, à l'exception de garanties liées au commerce qui ont des échéances d'un maximum de trois ans. Au 31 décembre 2006, aucune garantie consentie par la Banque n'avait été appelée.

Subvention du Mécanisme de financement intermédiaire

Le Mécanisme de financement intermédiaire a été établi en 1983 par l'Assemblée des gouverneurs aux fins de subventionner une partie des paiements d'intérêt dus par certains emprunteurs sur des prêts financés au moyen des ressources du Capital ordinaire. Jusqu'au 31 décembre 2005, le MFI subventionnait à 100 % certains paiements de principal et d'intérêts sur des prêts du Capital ordinaire au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), qui est une initiative internationale concertée pour faire face aux problèmes d'endettement d'un groupe de pays définis comme pays pauvres très endettés, à laquelle participe la Banque. En 2006, ce mécanisme a payé \$43 millions (contre \$43 millions en 2005 et \$50 millions en 2004) sur les intérêts dus par ces emprunteurs mais pas sur le principal (contre \$0 million en 2005 et \$8 millions en 2004) pour le compte de ces emprunteurs. Ce mécanisme est financé principalement par la réserve générale du FOS.

Prêts improductifs et dépréciés et provision pour pertes sur prêts et garanties

Au 31 décembre 2006, tous les prêts étaient productifs sauf certains prêts sans garantie souveraine qui ont été classés comme dépréciés et déclarés improductifs. Au 31 décembre 2006, le volume des investissements dans des prêts dépréciés s'élevait à \$66 millions (contre \$196 millions en 2005). En 2006, l'investissement moyen enregistré dans des prêts dépréciés a été de \$117 millions (contre \$216 millions en 2005). En 2006, le revenu comptabilisé des prêts dépréciés a été de \$13 millions (contre \$42 millions en 2005), y compris \$29 millions au titre des années précédentes (\$12 millions en 2004). Si ces prêts n'avaient pas été dépréciés, le revenu comptabilisé aurait été de \$11 millions (contre \$16 millions en 2005 et \$18 millions en 2004). Tous les prêts dépréciés ont une provision pour pertes sur prêt qui s'élevait à \$19 millions au 31 décembre 2006 (contre \$105 millions au 31 décembre 2005).

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Les provisions cumulées pour pertes sur prêts et garanties au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 respectivement étaient les suivantes (en millions de dollars) :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Solde au 1 ^{er} janvier	\$188	\$199
Crédit pour pertes sur prêts et garanties . . .	(48)	(14)
Prêts sans garantie souveraine :		
Passation par pertes et profita	(42)	(6)
Recouvrements	6	9
Solde au 31 décembre	<u>\$104</u>	<u>\$188</u>
Composés de :		
Provision pour pertes sur prêts	\$ 90	\$175
Provision pour pertes sur garanties ⁽¹⁾	14	13
Total	<u>\$104</u>	<u>\$188</u>

⁽¹⁾ Comprise dans les Dettes passives et charges à payer au Bilan.

Note F – Biens

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, les biens de la Banque se composent de ce qui suit (en millions de dollars) :

	<u>Au 31 décembre</u>	
	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Terrains, bâtiments, améliorations		
Logiciel et équipement, au prix coûtant	\$ 499	\$ 484
Moins amortissement cumulé	(198)	(158)
	<u>\$ 301</u>	<u>\$ 326</u>

Note G – Emprunts

La politique d'emprunt de la Banque a pour objectif d'assurer l'accès, le volume et le rapport coût-efficacité voulus aux marchés financiers à long terme. Au 31 décembre 2006, les emprunts à moyen et à long terme de la Banque se composent de prêts, de billets à ordre et d'obligations émis dans différentes monnaies, à des taux d'intérêt qui varient entre 0,00 % et 14,00 %, avant swaps, et entre (0,02 %) (équivalant au LIBOR-JPY moins 58 points de base) et 12,25 % après swaps, et dont les échéances s'étalent jusqu'en 2027. Un état récapitulatif du portefeuille des emprunts à moyen et à long terme au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 est présenté à l'Annexe I-5.

La Banque a un mécanisme d'emprunts à court terme qui consiste en un programme d'émissions de bons à prime pour des montants non inférieurs à \$100 000 et des échéances ne dépassant pas 360 jours.

Les coûts des emprunts ont été réduits des paiements d'intérêts nets provenant de transactions de swaps liées aux emprunts, qui ont été de \$307 millions en 2006 (contre \$564 millions en 2005 et \$869 millions en 2004).

Note H – Produits dérivés et opérations de couverture

Stratégie de gestion du risque et utilisation des produits dérivés

La stratégie de la Banque en ce qui concerne la gestion du risque financier est conçue pour renforcer l'aptitude de l'institution à accomplir sa mission. Cette stratégie comprend principalement la conception, la mise en œuvre, l'actualisation et le suivi de l'ensemble coordonné de politiques financières et de directives de la Banque et l'utilisation d'un assortiment approprié d'instruments financiers et de structures internes. Les instruments financiers dérivés sont un élément important de l'ensemble des instruments financiers utilisés par la Banque pour accroître son efficacité financière alors qu'elle s'efforce d'atteindre ses objectifs en matière de gestion de risques. Ces instruments, principalement les swaps de monnaies et de taux d'intérêt, sont utilisés principalement pour des raisons de couverture, dans le cadre de la gestion de l'actif et du passif de la Banque.

La plupart des opérations actuelles d'emprunt comprennent des swaps destinés à couvrir un passif donné, en produisant les fonds nécessaires (c'est-à-dire la monnaie et le taux d'intérêt appropriés). La Banque utilise également des swaps de taux d'intérêt destinés à couvrir des prêts à taux fixe au secteur privé et des swaps d'investissements destinés à couvrir un titre de placement donné et à produire le moyen approprié d'investir des fonds disponibles. Par ailleurs, la Banque impose des plafonds de taux d'intérêt pour se protéger de hausses soudaines des taux d'intérêt sur les emprunts à taux variable destinés à financer ses prêts en devise unique à taux d'intérêt fondé sur le LIBOR.

Effets de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires

En vertu des conditions de la Norme No. 133, la Banque inscrit tous les instruments dérivés à leur valeur vénale au Bilan et les variations de cette valeur vénale sont indiquées dans les effets de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires figurant sur le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués.

Le 1^{er} janvier 2001, la Banque a adopté la Norme No. 133 et désigné essentiellement tous ses swaps de monnaies et de taux d'intérêt sur emprunts et sur prêts comme relations de couverture à leur valeur vénale aux termes de cette Norme. Les gains ou pertes sur emprunts et prêts pour lesquels un montant en valeur vénale bénéficiait d'une couverture ont été inscrits au revenu et compensés par l'ajustement de la valeur vénale de l'instrument dérivé correspondant. Lorsque la comptabilité de couverture a été abandonnée, le 1^{er} janvier 2004, la Banque a commencé à amortir les ajustements de valeur vénale sur les emprunts et prêts sur le reste de la durée des titres ou prêts correspondants. Cet amortissement est inclus dans les Effets de la Norme No. 133 et dans les ajustements de transactions de monnaies.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Les effets de la Norme No. 133 et des ajustements de transactions de monnaies pour les exercices clos le 31 décembre 2006, 2005 et 2004 comprennent les éléments suivants (en millions de dollars) :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Accroissement (diminution) de la valeur vénale des instruments dérivés due aux :			
Fluctuations des taux de change . . .	\$ 619	\$(568)	\$ 630
Fluctuations des taux d'intérêt . . .	(469)	5	48
Variation totale de la valeur vénale des instruments dérivés	150	(563)	678
Gains (Pertes) monétaires sur emprunts	(589)	536	(603)
Variation de la valeur vénale d'emprunts hybrides	1	—	—
Amortissement des ajustements de la valeur vénale des emprunts et des prêts	62	85	250
Reclassement au revenu — opérations de couverture de trésorerie	(8)	(8)	(11)
Total	<u>\$(384)</u>	<u>\$ 50</u>	<u>\$ 314</u>

Les devises non fonctionnelles empruntées par la Banque ont été intégralement échangées contre des devises fonctionnelles, protégeant ainsi la Banque des fluctuations des taux de change. En 2006, les gains dus aux fluctuations des taux de change sur les swaps d'emprunts se sont élevés à \$619 millions (contre des pertes de \$568 millions en 2005 et des gains de \$630 millions en 2004) et ont compensé les pertes monétaires sur emprunts de \$589 millions (contre des gains de \$536 millions en 2005 et des pertes de \$603 millions en 2004).

Note I – Risque de crédit commercial

Le risque de crédit commercial est l'exposition aux pertes potentielles pouvant résulter de la défaillance ou du déclassement par une agence de cotation de titres de l'une des contreparties de la Banque à un placement, une transaction ou une opération sur instrument dérivé. Les principales sources de risque de crédit commercial sont les instruments financiers dans lesquels la Banque investit ses liquidités. La gestion des liquidités de la Banque a pour principal but le maintien d'une exposition prudente aux risques de crédit, du marché, et de trésorerie. C'est pourquoi la Banque n'investit que dans des instruments de dette d'une grande qualité émis par des organismes souverains, des banques et des entreprises. De plus, la Banque limite ses activités sur les marchés financiers à des contreparties, des organes d'émission et des opérateurs agréés, choisis sur la base de politiques de gestion des risques prudentes, et fixe les limites de ses engagements et de leurs échéances pour ces contreparties, orga-

nes d'émission et opérateurs en se fondant sur leur dimension et leur solvabilité.

Dans le cadre de ses activités habituelles de placement, de financement et de gestion d'actif et de passif, la Banque utilise des produits dérivés, le plus souvent des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, à des fins de couverture. La Banque a également fixé des limites d'engagement pour chaque contrepartie à un produit dérivé et a conclu des accords-cadres pour l'utilisation de produits dérivés comportant des mécanismes de compensation avec exigibilité anticipée. Ces accords-cadres prévoient également la constitution de garanties pour le cas où l'exposition aux cours du marché dépasserait certaines limites contractuelles. La Banque ne prévoit pas de défaillance de l'une quelconque de ses contreparties. Au 31 décembre 2006, elle avait reçu pour \$1 264 millions (contre \$885 millions en 2005) de garanties au titre de ses accords-cadres pour l'utilisation de produits dérivés.

Le risque lié aux produits dérivés indiqué ci-dessous représente la perte potentielle maximale, calculée sur la base de la valeur vénale brute des instruments financiers, indépendamment des mécanismes de compensation avec exigibilité anticipée prévus par les accords-cadres pour l'utilisation de produits dérivés, que la Banque subirait si les parties aux instruments financiers dérivés ne se conformaient pas totalement aux termes des contrats et de la garantie ou autre sûreté, le cas échéant, pour le montant exigible déclaré irrécouvrable. Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, le risque d'engagement, avant que soit considéré un accord-cadre pour l'utilisation de produits dérivés ou que soit donnée une garantie, s'établissait comme suit (en millions de dollars) :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Placements — Portefeuille de transactions		
Swaps de monnaies	\$ —	\$ 3
Swaps de taux d'intérêt	8	4
Portefeuille d'emprunts		
Swaps de monnaies	1 797	1 459
Swaps de taux d'intérêt	113	190
Portefeuille de prêts		
Swaps de taux d'intérêt	5	4

Note J – Capital social et droit de vote

Capital social

Le capital social de la Banque comprend des actions « libérées » et des actions « exigibles ». La fraction « libérée » du capital social a été ou doit être payée en or ou en dollars des États-Unis et dans la monnaie du pays membre qui, dans certains cas, doit être rendue librement convertible, en accord avec les termes de l'augmentation respective du capital. Des obligations à vue non

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

négociables et ne portant pas intérêt ont été et seront acceptées en lieu et place du paiement immédiat d'une partie quelconque de la fraction libérée des souscriptions du capital. La fraction non appelée des souscriptions au Capital autorisé ne peut être exigible que pour permettre à la Banque de faire face aux engagements résultant d'emprunts à inclure dans les ressources du Capital ordinaire, ou de garanties de prêts imputables à ces ressources, et elle est payable par le pays membre soit en or, soit en dollars des États-Unis, soit dans la monnaie librement convertible du pays membre, soit encore dans la monnaie requise pour honorer les obligations de la Banque qui ont fait l'objet de l'appel. L'Annexe I-6 présente l'état des souscriptions au capital au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005.

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, la composition des comptes à recevoir des membres se présentait comme suit (en millions de dollars) :

	2006	2005
Membres régionaux en développement	\$ 406	\$419
Canada	(93)	(95)
Membres extra-régionaux	(210)	(69)
Total	<u>\$ 103</u>	<u>\$255</u>

Ces montants sont indiqués comme suit au Bilan (en millions de dollars) :

	2006	2005
Comptes à recevoir des membres	\$ 418	\$ 443
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en devises	(315)	(188)
Total	<u>\$ 103</u>	<u>\$ 255</u>

Droit de vote

Aux termes de l'Accord, chaque pays membre dispose de 135 voix plus une voix pour chaque action du Capital ordinaire qu'il détient. L'Accord, amendé aux termes de la Huitième augmentation des ressources de la Banque, stipule également qu'aucune augmentation de la souscription d'un membre quelconque au Capital ordinaire ne doit avoir pour effet de réduire le nombre de voix des pays membres en développement de la région à moins de 50,005 %, celui des États-Unis à moins de 30 % et celui du Canada à moins de 4 % du nombre total de voix, ce qui laisserait le nombre de voix restant à attribuer aux pays membres extra-régionaux à un maximum de 15,995 %, dont environ 5 % pour le Japon.

Le total des souscriptions d'actions du Capital ordinaire et le nombre de voix des pays membres au 31 décembre 2006 figurent dans l'État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux pays membres présenté à l'Annexe I-7.

Note K – Bénéfices non distribués

La composition des Bénéfices non distribués au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 se présentait comme suit (en millions de dollars) :

	2006	2005
Réserve générale	\$11 777	\$11 534
Réserve spéciale	2 665	2 665
Total	<u>\$14 442</u>	<u>\$14 199</u>

Au cours de chacune des années 2001 à 2004, la Banque a transféré un montant de \$27,2 millions prélevés sur le revenu net du Capital ordinaire, au FOS. Chacun de ces transferts représentait un cinquième des contributions spéciales non-affectées au FOS prévues dans l'accord pour la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque interaméricaine de développement. Ces transferts de revenu net entraînent une diminution de la réserve générale de la Banque.

Note L – Montant cumulé des autres revenus globaux

Les autres revenus globaux résultent notamment des effets de l'application de la Norme No. 133 et de la Norme 158 et des ajustements de conversion de monnaies. Ces éléments, à l'exclusion de la Norme No. 158 adoptée le 31 décembre 2006, sont récapitulés dans le Compte de résultat global.

On trouvera ci-après un état récapitulatif des autres revenus globaux pour les exercices clos le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2005 (en millions de dollars) :

	Ajustements de conversion		Ajustements (Norme 133)	Ajustements (Norme 158)	Total
	Réserve générale	Réserve spéciale			
Solde au 1 ^{er} janvier 2005	\$ 879	\$(130)	\$(15)	\$ —	\$ 734
Ajustements de conversion	(484)	(70)	—	—	(554)
Reclassement aux revenus des opérations de couverture des flux de trésorerie	—	—	8	—	8
Solde au 31 décembre 2005	395	(200)	(7)	—	188
Ajustements de conversion	117	32	—	—	149
Reclassement aux revenus des opérations de couverture des flux de trésorerie	—	—	8	—	8
Comptabilisation initiale du crédit (coût) différé des prestations de retraite :					
Gain actuariel net	—	—	—	698	698
Coût avant service	—	—	—	(17)	(17)
Solde au 31 décembre 2006	<u>\$ 512</u>	<u>\$(168)</u>	<u>\$ 1</u>	<u>\$681</u>	<u>\$1 026</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Note M – Caisses de pensions et autres prestations de retraite

La Banque a deux régimes de pensions de retraite pour ses employés, l'un bénéficiant à son personnel international et à celui de la SII et l'autre aux employés nationaux des bureaux hors siège. Ces régimes sont financés par capitalisation des cotisations des employés et des contributions de la Banque, conformément à leurs dispositions. Toutes les contributions de la Banque à ces régimes sont irrévocables, et détenues séparément dans des caisses de retraite à seule fin de versement de prestations aux bénéficiaires de ces régimes.

La Banque offre également des prestations pour soins de santé et autres prestations aux retraités. Tous les membres actuels du personnel de la Banque et de la SII qui cotisent à l'une ou l'autre des deux caisses de pension pendant leur période de service actif et qui répondent à certaines conditions ont droit aux pensions de retraite prévues par le Régime à d'autres prestations de retraite. Les retraités versent une cotisation d'assurance maladie fondée sur un barème de primes établi par la Banque. Celle-ci verse le solde du coût des futures prestations de santé et autres déterminé de façon actuarielle. Bien que toutes les contributions versées par la Banque et tous les autres actifs et revenus du Régime des autres prestations de retraite restent la propriété de la Banque, ils sont détenus et administrés séparément et indépendamment des autres biens et actifs de la Banque à seule fin de versement de prestations au titre dudit Régime.

Comme la Banque et la SII contribuent au financement des régimes bénéficiant à son personnel international et du Régime des autres prestations de retraite, chaque employeur présente sa part respective de contribution à ces caisses. Les montants présentés ci-dessous reflètent la part de contribution de la Banque aux coûts, actifs et obligations des caisses et du Régime des autres prestations de retraite.

Obligations et état de capitalisation

La Banque utilise le 31 décembre comme date d'évaluation des Régimes de pension et du Régime des autres prestations de retraite. Le tableau ci-dessous récapitule la modification de l'obligation de versement de prestations, la variation des actifs et l'état de capitalisation de la part de la Banque dans les Caisses de pensions et du Régime des autres prestations de retraite comptabilisés au Bilan pour les exercices clos le 31 décembre 2006, le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2004 (en millions de dollars) :

	Pensions			Autres prestations de retraite		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Modification de l'obligation de versement de prestations						
Obligation de versement de prestations en début						
d'année	\$ 2 046	\$ 1 794	\$ 1 671	\$ 810	\$ 733	\$ 703
Coût du service	58	56	47	31	28	22
Coût des intérêts	112	105	96	44	42	39
Cotisations des participants . .	21	20	18	—	—	—
Perte actuarielle (gain actuariel)	39	136	10	21	23	(18)
Modification du Régime	—	—	7	—	—	1
Paiements de prestations	(69)	(65)	(55)	(20)	(16)	(14)
Obligation de versement de prestations en fin d'année . .	<u>2 207</u>	<u>2 046</u>	<u>1 794</u>	<u>886</u>	<u>810</u>	<u>733</u>
Variation des actifs						
Valeur vénale des actifs du régime en début d'année . .						
	2 499	2 259	2 015	994	899	811
Rendement effectif des actifs du régime						
	339	255	253	140	99	95
Contribution de l'Employeur . .						
	35	30	28	16	12	7
Cotisations des participants . .						
	21	20	18	—	—	—
Paiements de prestations						
	(69)	(65)	(55)	(20)	(16)	(14)
Versements nets par d'autres régimes						
	1	—	—	—	—	—
Valeur vénale des actifs du régime en fin d'année						
	<u>2 826</u>	<u>2 499</u>	<u>2 259</u>	<u>1 130</u>	<u>994</u>	<u>899</u>
État de capitalisation en fin d'année						
	619	453	465	244	184	166
Non capitalisé						
Gain actuariel net						
	—	(331)	(344)	—	(142)	(118)
Coût avant service						
	—	13	15	—	9	10
Montant net comptabilisé	<u>\$ 619</u>	<u>\$ 135</u>	<u>\$ 136</u>	<u>\$ 244</u>	<u>\$ 51</u>	<u>\$ 58</u>
Les montants comptabilisés au Bilan comprennent :						
Actifs liés aux prestations de retraite						
	\$ 619	\$ —	\$ —	\$ 244	\$ —	\$ —
Coût des prestations payées d'avance						
	—	136	136	—	51	58
Passif cumulé au titre des prestations						
	—	(1)	—	—	—	—
Montant net comptabilisé	<u>\$ 619</u>	<u>\$ 135</u>	<u>\$ 136</u>	<u>\$ 244</u>	<u>\$ 51</u>	<u>\$ 58</u>
Les montants comptabilisés aux autres Revenus globaux cumulés comprennent :						
Gain actuariel net						
				\$ (492)	\$ (206)	
Coût avant service						
				10	7	
Montant net comptabilisé	<u>\$ (482)</u>			<u>\$ (199)</u>		

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

L'effet additionnel de l'application de la Norme No. 158 aux différents postes du Bilan au 31 décembre 2006 se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Avant l'application de la Norme No. 158		Ajustements	Après l'application de la Norme No. 158	
Actifs liés aux prestations					
de retraite	\$ 182		\$681		\$ 863
Autres actifs.	836		681		1.517
Actif total	65 794		681		66 475
Autre revenu global					
cumulé.	345		681		1 026
Fonds propres.	19 127		681		19 808
Total des dettes et fonds propres	65 794		681		66 475

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, l'obligation nette cumulée de versement de prestations au titre des Régimes des pensions était respectivement de \$1 911 millions et de \$1 765 millions.

Composantes du coût net des prestations périodiques

Le coût net des prestations périodiques pour les exercices clos le 31 décembre 2006, le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2004 comprend les éléments suivants (en millions de dollars) :

	Pensions			Autres prestations de retraite		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Coût du service.	\$ 58	\$ 56	\$ 47	\$ 31	\$ 28	\$ 22
Coût des intérêts.	112	105	96	44	42	39
Rendement attendu des actifs du régime	(139)	(132)	(128)	(55)	(53)	(53)
Amortissement :						
Des coûts avant service	2	2	1	2	2	—
Des gains nets non comptabilisés	—	—	—	—	—	(2)
Coût périodique net des prestations	\$ 33	\$ 31	\$ 16	\$ 22	\$ 19	\$ 6
Dont :						
Part correspondant au Capital ordinaire	\$ 26	\$ 25	\$ 13	\$ 17	\$ 15	\$ 5
Part correspondant au FOS	7	6	3	5	4	1

La Banque répartit les coûts périodiques nets afférents aux pensions au Capital ordinaire et au FOS selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration pour les dépenses administratives. Le coût des prestations est inclus dans les dépenses administratives.

Le coût estimatif avant service qui sera amorti au moyen des autres revenus globaux cumulés et incorporé au coût net périodique des prestations en 2007 est de \$2 millions pour les Régimes des pensions et de \$2 millions pour le Régime des autres prestations de retraite.

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées sont fondées sur les taux d'intérêt des marchés financiers, l'expérience et la meilleure estimation de la Direction concernant les variations des prestations et les conditions économiques futures. Les modifications de ces hypothèses auront des répercussions sur les coûts des prestations et les obligations à venir. Les gains ou pertes actuariels se produisent lorsque les résultats effectifs diffèrent des résultats attendus. Les pertes et gains actuariels non comptabilisés qui dépassent 10 % de l'obligation de versement de prestations ou de la valeur en bourse des actifs du régime en début de période, celui de ces deux montants qui est le plus élevé étant retenu, sont amortis sur la durée moyenne de service restante des employés censés recevoir des prestations au titre des deux régimes de pensions et du régime des autres prestations de retraite, qui est respectivement d'environ 10,8 ans, 12,3 ans et 11,5 ans.

Les obligations nettes avant service non comptabilisées sont amorties sur 10,8 ans pour le régime de retraite du personnel international, sur 12,3 ans pour le régime de retraite du personnel local et sur 7,5 ans pour le Régime des autres prestations de retraite.

Les moyennes pondérées utilisées pour le calcul des prestations et le coût périodique net des prestations sont les suivantes :

Hypothèses de moyennes pondérées utilisées pour le calcul des prestations au titre des exercices clos le 31 décembre	Pensions			Prestations de retraite		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Taux d'actualisation.	6,00 %	5,50 %	5,50 %	6,00 %	5,50 %	5,50 %
Taux d'accroissement des traitements (personnel international)	6,00 %	5,10 %	5,10 %			
Taux d'accroissement des traitements (personnel local)	7,80 %	7,30 %	6,90 %			
Hypothèses de moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût net périodique des prestations au titre des exercices clos le 31 décembre	Pensions			Prestations de retraite		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Taux d'actualisation.	5,50 %	5,50 %	5,75 %	5,50 %	5,50 %	5,75 %
Rendement à long terme attendu des actifs du régime	6,75 %	6,75 %	6,75 %	6,75 %	6,75 %	6,75 %
Taux d'accroissement des traitements (personnel international)	5,10 %	5,10 %	5,30 %			
Taux d'accroissement des traitements (personnel local)	7,30 %	6,90 %	7,20 %			

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Le rendement annuel attendu des actifs des régimes est fondé sur les taux de rentabilité passés des catégories d'actifs utilisées par ces régimes et appliqués avec prudence pour déterminer les affectations au titre de la politique relative aux placements. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer les obligations de versement de prestations sont déterminés sur la base des taux des obligations de sociétés cotées AAA et AA à la fin de l'exercice.

Pour les participants censés prendre leur retraite aux États-Unis, l'obligation cumulée de prestations de retraite a été déterminée sur la base des tendances suivantes des coûts au 31 décembre :

	2006	2005	2004
Tendances des coûts des soins de santé supposées pour le prochain exercice :			
Frais médicaux	8,00 %	8,00 %	8,00 %
Médicaments sur ordonnance	9,00 %	9,50 %	11,00 %
Soins dentaires	6,50 %	6,50 %	6,50 %
Rythme auquel les coûts sont censés diminuer (taux ultime)	5,00 %	4,50 %	4,50 %
Année où les coûts atteindront le taux ultime	2013	2013	2013

Pour les participants censés prendre leur retraite hors des États-Unis, on a utilisé un taux d'évolution des coûts des soins de santé de 8,00 % (en 2005 8,00 % ; en 2004 8,00 %) pour les coûts des soins de santé.

Les taux supposés d'évolution des coûts des soins de santé ont un effet sensible sur les montants indiqués pour le Régime des autres prestations de retraite (soins de santé). Une variation d'un point de pourcentage de ces taux aurait eu les effets suivants au 31 décembre 2006 (en millions de dollars) :

	Augmentation d'un point de pourcentage	Diminution d'un point de pourcentage
Effet sur le total des composantes du coût du service et des intérêts	\$ 13	\$(10)
Effet sur l'obligation de versement de prestations de retraite	105	(83)

Actifs des Régimes de retraite

Les affectations des moyennes pondérées des actifs aux Caisses de pensions et autres prestations de retraite au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 sont les suivantes :

Catégorie d'actifs	Actifs des régimes		Autres prestations	
	2006	2005	2006	2005
Valeurs des États-Unis	35 %	35 %	40 %	39 %
Autres valeurs	26 %	31 %	31 %	35 %
Valeurs sur les nouveaux marchés	3 %	—	—	—
Dette sur les nouveaux marchés	2 %	—	—	—
Obligations et fonds à revenu fixe	20 %	20 %	19 %	17 %
Obligations indexées sur le taux d'inflation aux États-Unis	6 %	5 %	9 %	8 %
Participations et fonds détenus dans des placements immobiliers	6 %	6 %	—	—
Instruments financiers à terme indexés sur le niveau général des prix	2 %	3 %	—	—
Autres	—	—	1 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Les actifs des Caisses de pensions et autres prestations sont gérés principalement par des responsables de la gestion des placements engagés par la Banque, auxquels sont fournies des directives en matière de placements qui tiennent compte des politiques de placement des Caisses de pensions et autres prestations. Les politiques de placement des actifs des régimes ont été établies de manière que, conformément aux rendements passés, il y ait une forte affectation de fonds propres, dans l'espoir de rendements suffisants pour faire face aux besoins de financement à long terme.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Les placements des actifs maintiennent en moyenne de 60 à 65 % de placements sur des ensembles bien diversifiés de titres. Ces actifs sont également placés dans des titres à revenu fixe (20 %) à titre de protection contre les risques de déflation, dans un ensemble d'autres types d'investissements (de 10 à 15 %) qui sont censés réagir positivement à une reprise de l'inflation, afin d'assurer une protection contre toute perte de pouvoir d'achat, des valeurs sur le marché émergent (0 % à 5 %), et de la dette sur le marché émergent (0 % à 5 %). Au 31 décembre 2006, les affectations visées par la politique de placement étaient les suivantes :

	Personnel international	Personnel local	Autres prestations
Valeurs des États-Unis.	35 %	40 %	40 %
Autres valeurs	25 %	30 %	30 %
Titres placés sur le marché			
émergent ⁽¹⁾	5 %	—	—
Revenu fixe.	20 %	20 %	20 %
Placements sensibles à l'inflation ⁽²⁾	15 %	10 %	10 %

⁽¹⁾ Comprennent les valeurs et la dette sur le marché émergent.

⁽²⁾ Comprennent des obligations du Gouvernement des États-Unis indexées sur l'inflation (5 % à 15 %), des participations et fonds détenus dans des placements immobiliers (0 % à 6 %) et des instruments financiers à terme indexés sur le niveau général des prix (0 % à 4 %) pour Régime du Personnel international et des obligations du Gouvernement des États-Unis indexées sur l'inflation (5 % à 10 %), des participations et fonds détenus dans des placements immobiliers (0 % à 5 %) pour le Régime du Personnel local et des obligations du Gouvernement des États-Unis indexées sur l'inflation (10 %) pour les Autres prestations.

La gestion des risques est assurée par un suivi continu du niveau de chaque catégorie d'actif et des responsables de la gestion des placements. Dans la mesure du possible, les placements sont réajustés en fonction des objectifs d'affectation de la politique à l'aide de la trésorerie des régimes. Si la trésorerie ne suffit pas pour maintenir les pondérations visées, des transferts sont effectués au moins une fois par an d'un compte à un autre. En règle générale, les gérants des régimes ne sont pas autorisés à investir plus de 5 % de leurs portefeuilles sur les titres d'un même émetteur en dehors du Gouvernement des États-Unis. L'utilisation de produits dérivés par un gérant externe doit être expressément autorisée pour chaque instrument.

**Trésorerie
Contributions**

En 2007, les contributions de la Banque aux régimes de retraite et autres prestations devraient être respectivement d'environ \$37 millions et de \$16 millions. Toutes ces contributions sont effectuées en espèces.

Estimation des paiements futurs de prestations

Le tableau ci-dessous indique les montants totaux des prestations que la Banque prévoit de payer au cours de chacune des cinq prochaines années et globalement pour les cinq années suivantes (en millions). Ces montants sont fondés sur les mêmes hypothèses que celles qui ont été utilisées pour mesurer le volume des prestations à payer au 31 décembre 2006.

Année	Régimes	Autres prestations
2007	\$ 77	\$ 25
2008	82	27
2009	88	30
2010	94	32
2011	100	35
2012–2016	587	211

Note N – Ajustement du revenu net à la trésorerie nette alimentée par (utilisée pour alimenter) les opérations

L'ajustement du revenu net à la trésorerie nette alimentée par (utilisée pour alimenter) les opérations, tel qu'il figure dans l'état des flux de trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Revenu net	\$ 243	\$ 762	\$ 1 176
Différence entre les montants cumulés et les montants payés ou perçus comme :			
Revenu des prêts	(9)	(8)	(72)
Revenu des placements.	(19)	(7)	(1)
Gain net non réalisé sur les placements . .	(12)	(1)	(14)
Intérêts et autres coûts des emprunts après swaps	213	188	124
Charges administratives, y compris amortissement.	48	53	(10)
Programmes spéciaux.	27	11	—
Effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions.	384	(50)	(279)
Diminution (augmentation) nette des placements.	(1 796)	(1 341)	2 076
Provision (crédit) pour pertes sur prêts et sur garanties	(48)	(14)	21
Trésorerie nette fournie par les opérations. .	\$ (969)	\$ (407)	\$ 3 021

Revenu supplémentaire provenant d'activités non monétaires

Augmentation (Diminution) résultant de fluctuations des taux de change			
Titres de placement.	\$ 316	\$ (272)	\$ 170
Titres de placement détenus jusqu'à l'échéance.	167	(271)	194
Encours de prêts	366	(1 377)	624
Emprunts	536	(1 229)	665
À recevoir des membres — montant net. .	(139)	187	(164)

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Note O – Présentation d'un rapport fragmentaire

La Direction a déterminé que la Banque ne peut rendre compte de d'un fragment de ses activités car elle ne gère pas ses opérations en affectant des ressources sur la base des contributions de ses différentes opérations à son revenu net. La Banque ne fait pas de différence selon la nature des produits ou services offerts, le processus de préparation ou la méthode de prestation de services aux différents pays. En 2006, 2005 et en 2004, les prêts consentis à, ou garantis individuellement par trois pays ont dégagé un revenu de plus de 10 %, comme suit (en millions de dollars) :

	Au 31 décembre		
	2006	2005	2004
Brésil.....	\$540	\$478	\$551
Argentine.....	476	460	440
Mexique.....	330	333	345

Note P – Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale des instruments financiers, la Banque a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : Le cas échéant, la valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle ; sinon, elle se fonde sur celle d'instruments comparables offerts sur le marché ou sur les flux financiers actualisés.

Prêts : La Banque est l'un des rares bailleurs de fonds pour le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il n'existe pas de marché secondaire pour les prêts bénéficiant au développement. Pour tous les prêts et les engagements qui s'y rattachent, la Banque juge qu'en raison du caractère unique de ses opérations de prêt et de l'absence de marché secondaire, il est difficile d'estimer la valeur vénale de son portefeuille de prêts.

Swaps : La valeur vénale des swaps sur intérêts et devises se fonde sur des modèles de fixation des prix et représente le coût estimatif de remplacement de ces contrats.

Emprunts : Le cas échéant, la valeur vénale des emprunts se fonde sur la cote officielle ; autrement, elle se fonde sur le prix demandé sur le marché pour des instruments comparables ou sur les flux financiers actualisés.

Le tableau ci-dessous présente des estimations établies par la Banque de la valeur vénale de ses instruments financiers, ainsi que les montants comptabilisés au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 (en millions de dollars) :

	2006		2005	
	Valeur comptable	Valeur vénale	Valeur comptable	Valeur vénale
Espèces.....	\$ 276	\$ 276	\$ 223	\$ 223
Titres de placement				
Transactions.....	12 278	12 278	10 183	10 183
Détenus jusqu'à l'échéance.....	3 543	3 516	3 414	3 414
Prêts en cours, nets.....	45 842	N/D	47 960	N/D
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt à recevoir				
Titres de placement — transactions.....	2	2	3	3
Prêts.....	5	5	5	5
Emprunts.....	1 880	1 880	1 596	1 596
Emprunts				
Court terme.....	658	658	926	926
Moyen et long terme..	44 030	44 080	44 167	44 918
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt à payer				
Titres de placement — transactions.....	1	1	61	61
Prêts.....	9	9	10	10
Emprunts.....	742	742	491	491

N/D = Non disponible

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT À NÉGOCIER ET DES SWAPS – NOTE D

31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euros	Dollars États-Unis	Autres monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :			
Valeur comptable	—	523	523 ⁽¹⁾
Solde moyen durant l'exercice	15	216	231
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(1)	1	—
Obligations d'autres gouvernements et institutions :			
Valeur comptable	—	—	—
Solde moyen durant l'exercice	112	50	162
Pertes nettes pour l'exercice	(7)	(1)	(8)
Obligations bancaires :			
Valeur comptable	954	2 232	3 186
Solde moyen durant l'exercice	1 043	2 176	3 219
Gains nets pour l'exercice	—	1	1
Titres de sociétés :			
Valeur comptable	—	481	481
Solde moyen durant l'exercice	51	389	440
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	—	—	—
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :			
Valeur comptable	2 351	5 737	8 088
Solde moyen durant l'exercice	2 164	4 934	7 098
Gains nets pour l'exercice	2	45	47
Total des titres de placement à négocier :			
Valeur comptable	3 305	8 973	12 278
Solde moyen durant l'exercice	3 385	7 765	11 150
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(6)	46	40
Swaps de monnaies à recevoir :			
Valeur comptable ⁽²⁾	—	—	—
Solde moyen durant l'exercice	—	100	100
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	—	—	—
Swaps de monnaies à payer :			
Valeur comptable ⁽²⁾	—	—	—
Solde moyen durant l'exercice	(120)	—	(120)
Gains nets pour l'exercice	6	—	6
Swaps de taux d'intérêt nets :			
Valeur comptable ⁽²⁾	—	1	1
Solde moyen durant l'exercice	—	—	—
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	4	—	4
Total des titres de placement à négocier et des swaps :			
Valeur comptable	3 305	8 974	12 279
Solde moyen durant l'exercice	3 265	7 865	11 130
Gains nets pour l'exercice	4	46	50
Rendement pour l'exercice (%)	3,15	5,37	4,73

⁽¹⁾ Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État, telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant au montant de \$348 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du gouvernement des États-Unis.

⁽²⁾ La valeur comptable des swaps de monnaies représente la valeur vénale de chaque swap à recevoir (à payer), classé par monnaie. Les accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt sont indiqués sur le Bilan comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT À NÉGOCIER ET DES SWAPS – NOTE D

31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euros	Dollars États-Unis	Toutes monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :			
Valeur comptable	132	196	328 ⁽¹⁾
Solde moyen durant l'exercice	140	183	323
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(4)	1	(3)
Obligations d'autres gouvernements et institutions :			
Valeur comptable	256	99	355
Solde moyen durant l'exercice	225	181	406
Pertes nettes pour l'exercice	(3)	(7)	(10)
Obligations bancaires :			
Valeur comptable	415	1 845	2 260
Solde moyen durant l'exercice	499	2 052	2 551
Gains nets pour l'exercice	—	2	2
Titres de sociétés :			
Valeur comptable	161	323	484
Solde moyen durant l'exercice	160	198	358
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	—	—	—
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :			
Valeur comptable	2 082	4 674	6 756
Solde moyen durant l'exercice	1 476	4 042	5 518
Gains nets pour l'exercice	1	27	28
Total des titres de placement :			
Valeur comptable	3 046	7 137	10 183
Solde moyen durant l'exercice	2 500	6 656	9 156
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(6)	23	17
Swaps de monnaies à recevoir :			
Valeur comptable ⁽²⁾	—	251	251
Solde moyen durant l'exercice	—	215	215
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	—	—	—
Swaps de monnaies à payer :			
Valeur comptable ⁽²⁾	(304)	—	(304)
Solde moyen durant l'exercice	(278)	—	(278)
Gains nets pour l'exercice	4	—	4
Swaps de taux d'intérêt nets :			
Valeur comptable ⁽²⁾	(3)	(2)	(5)
Solde moyen durant l'exercice	(4)	(4)	(8)
Gains nets pour l'exercice	1	7	8
Total des titres de placement à négocier et des swaps :			
Valeur comptable	2 739	7 386	10 125
Solde moyen durant l'exercice	2 218	6 867	9 085
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(1)	30	29
Rendement pour l'exercice (%)	2,38	3,53	3,27

⁽¹⁾ Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État, telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant au montant de \$328 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du gouvernement des États-Unis.

⁽²⁾ La valeur comptable des swaps de monnaies représente la valeur vénale de chaque swap à recevoir (à payer), classé par monnaie. Les accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt sont indiqués sur le Bilan comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE – NOTE D

au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euros	Yen japonais	Francs suisses	Dollars États-Unis	Autres monnaies	Toutes monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :						
Montant net comptabilisé	66	—	—	5	—	71 ⁽¹⁾
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	—	—
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	66	—	—	5	—	71
Obligations d'autres gouvernements et institutions :						
Montant net comptabilisé	867	348	72	351	884	2 522
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	2	2
Pertes brutes non réalisées	13	1	—	8	6	28
Valeur vénale	854	347	72	343	880	2 496
Obligations bancaires :						
Montant net comptabilisé	310	111	142	—	185	748
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	—	—
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	310	111	142	—	185	748
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :						
Montant net comptabilisé	—	1	—	75	126	202
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	1	1
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	1	1	2
Valeur vénale	—	1	—	74	126	201
Total des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance :						
Montant net comptabilisé	1 243	460	214	431	1 195 ⁽²⁾	3 543
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	3	3
Pertes brutes non réalisées	13	1	—	9	7	30
Valeur vénale	1 230	459	214	422	1 191	3 516
Rendement pour l'exercice (%)	3,42	0,26	1,84	4,14	4,32	3,31

⁽¹⁾ Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État, telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant au montant de \$71 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du gouvernement des États-Unis.

⁽²⁾ Le montant net comptabilisé des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance dans d'autres monnaies se décompose comme suit :

Dollars canadiens	\$ 887
Livres sterling	217
Autres	91
Total	<u>\$1 195</u>

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Montant net comptabilisé	Valeur vénale
2007	\$1 358	\$1 358
2008 à 2011	2 182	2 156
2012	3	2
Total	<u>\$3 543</u>	<u>\$3 516</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-2

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE – NOTE D

au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euros	Yen japonais	Francs suisses	Dollars États-Unis	Autres monnaies	Toutes monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :						
Montant net comptabilisé.....	114	—	—	5	—	119 ⁽¹⁾
Gains bruts non réalisés	1	—	—	—	—	1
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	115	—	—	5	—	120
Obligations d'autres gouvernements et institutions :						
Montant net comptabilisé.....	628	331	91	411	759	2 220
Gains bruts non réalisés	5	—	1	—	5	11
Pertes brutes non réalisées	2	—	—	9	3	14
Valeur vénale	631	331	92	402	761	2 217
Obligations bancaires :						
Montant net comptabilisé.....	299	95	50	103	191	738
Gains bruts non réalisés	1	—	—	—	—	1
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	300	95	50	103	191	739
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :						
Montant net comptabilisé.....	35	11	—	130	161	337
Gains bruts non réalisés	—	—	—	1	1	2
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	1	—	1
Valeur vénale	35	11	—	130	162	338
Total des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance :						
Montant net comptabilisé.....	1 076	437	141	649	1 111 ⁽²⁾	3 414
Gains bruts non réalisés	7	—	1	1	6	15
Pertes brutes non réalisées	2	—	—	10	3	15
Valeur vénale	1 081	437	142	640	1 114	3 414
Rendement pour l'exercice (%)	3,61	0,12	2,10	4,21	4,34	3,33

⁽¹⁾ Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État (GSE), telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant au montant de \$119 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du gouvernement des États-Unis.

⁽²⁾ Le montant net comptabilisé des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance dans d'autres monnaies se décompose comme suit :

Dollars canadiens	\$ 851
Livres sterling	182
Autres	78
Total	<u>\$1 111</u>

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Montant net comptabilisé	Valeur vénale
2006	\$1 432	\$1 435
2007 à 2010	<u>1 982</u>	<u>1 979</u>
Total	<u>\$3 414</u>	<u>\$3 414</u>

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PRÊTS – NOTE E

au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Pays sur le territoire desquels des prêts ont été consentis	Encours 2006 ⁽¹⁾	Monnaie dans laquelle le solde du prêt est recouvrable		Non décaissé	En cours 2005 ⁽¹⁾
		Monnaies de pays	Monnaies de pays		
		non-emprunteurs	emprunteurs		
Argentine	\$ 8 465	\$ 8 398	\$ 67	\$ 3 744	\$ 8 474
Bahamas	74	74	—	72	71
Barbade	141	141	—	97	150
Belize	80	80	—	24	71
Bolivia	233	233	—	—	282
Bésil	11 743	11 697	46	2 310	10 820
Chili	550	549	1	201	535
Colombie	4 294	4 271	23	825	3 570
Costa Rica	535	535	—	331	569
El Salvador	1 128	1 128	—	516	1 099
Équateur	1 326	1 326	—	404	1 286
Guatemala	959	959	—	537	874
Guyana	6	6	—	—	9
Honduras	104	104	—	—	120
Jamaïque	565	565	—	126	594
Mexique	3 999	3 999	—	1 884	7 597
Nicaragua	84	84	—	—	92
Panama	842	842	—	457	767
Paraguay	658	658	—	452	627
Pérou	3 622	3 622	—	647	3 401
République dominicaine	1 067	1 067	—	430	999
Surinam	49	49	—	35	44
Trinité et Tobago	377	377	—	192	414
Uruguay	1 837	1 837	—	605	2 230
Venezuela	1 574	1 558	16	1 059	1 723
Région	531	531	—	46	579
Prêts sans garantie souveraine	1 089	1 089	—	786	1 138
Société interaméricaine d'investissement	—	—	—	300	—
Total 2006	<u>\$45 932</u>	<u>\$45 779</u>	<u>\$153</u>	<u>\$16 080</u>	
Total 2005		<u>\$47 975</u>	<u>\$160</u>	<u>\$17 000</u>	<u>\$48 135</u>

⁽¹⁾ Ce tableau exclut les prêts au secteur privé (\$1 205 millions au 31 décembre 2006) (contre \$1 628 millions en 2005). Il exclut également les garanties en cours à hauteur de \$379 millions au 31 décembre 2006 (contre \$319 millions en 2005).

La Banque a des prêts sans garantie souveraine en cours dans les pays suivants (en millions de dollars) :

	31 décembre			31 décembre	
	2006	2005		2006	2005
Argentine	\$ 52	\$ 141	Jamaïque	\$ 30	\$ 30
Bolivia	93	123	Mexique	236	275
Bésil	346	298	Nicaragua	7	8
Chili	12	21	Panama	—	12
Colombie	—	10	Pérou	127	92
Costa Rica	11	12	Uruguay	10	12
Équateur	22	—	Région	143	104
				<u>\$1 089</u>	<u>\$1 138</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-4

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR MONNAIE ET PAR PRODUIT – NOTE E

au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Prêts en devises multiples ⁽²⁾		Prêts en devise unique			Total des prêts	
	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant	Taux moyen pondéré (%)
Euros							
Taux fixe	\$ 131	7,18	—	—	—	\$ 131	7,18
Taux variable	1 942	4,14	14	3,72	5,65	1 956	4,14
Yen japonais							
Taux fixe	241	7,17	—	—	—	241	7,17
Taux variable	3 584	4,14	5	1,79	5,39	3 589	4,14
Taux variable basé sur le LIBOR	—	—	4	0,87	9,87	4	0,87
Francs suisses							
Taux fixe	138	7,21	—	—	—	138	7,21
Taux variable	2 013	4,14	—	—	—	2 013	4,14
Dollars des États-Unis⁽¹⁾							
Taux fixe	522	7,18	—	—	—	522	7,18
Taux variable	7 735	4,14	21 486	5,41	7,92	29 221	5,07
Taux fixe — basé sur le LIBOR	—	—	584	6,72	4,03	584	6,72
Taux variable — basé sur le LIBOR	—	—	7 378	6,72	8,30	7 378	6,72
Autres							
Taux fixe	155	4,00	—	—	—	155	4,00
Encours des prêts							
Taux fixe	1 187	6,77	—	—	—	1 187	6,77
Taux variable	15 274	4,14	21 505	5,41	7,92	36 779	4,88
Taux fixe — basé sur le LIBOR	—	—	584	6,72	4,03	584	6,72
Taux variable — basé sur le LIBOR	—	—	7 382	6,72	8,30	7 382	6,72
Total	\$16 461	4,33	\$29 471	5,76	7,94	\$45 932	5,25

⁽¹⁾ Comprend des prêts dans les devises du pays emprunteur d'un montant de \$74 millions (contre \$19 millions en 2005) qui ont été échangés contre des prêts en dollars des États-Unis.

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DE L'ENCOURS DES PRÊTS

au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Prêts en devises multiples ⁽²⁾		Prêts en devises unique		Total des prêts		
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe ⁽³⁾	Taux variable ⁽³⁾	Taux fixe	Taux variable	Total
2007	\$ 291	\$ 1 885	\$ 85	\$ 2 280	\$ 376	\$ 4 165	\$ 4 541
2008	229	1 894	76	2 100	305	3 994	4 299
2009	157	1 893	71	1 683	228	3 576	3 804
2010	133	1 817	71	1 854	204	3 671	3 875
2011	107	1 593	78	1 985	185	3 578	3 763
2012 à 2016	242	4 531	177	9 139	419	13 670	14 089
2017 à 2021	25	1 430	26	6 574	51	8 004	8 055
2022 à 2026	3	223	—	2 666	3	2 889	2 892
2027 à 2031	—	8	—	606	—	614	614
Total	\$1 187	\$15 274	\$584	\$28 887	\$1 771	\$44 161	\$45 932
Échéance moyenne (années)	3,10	4,92	4,03	8,02	3,41	6,95	6,81

⁽²⁾ Échéance moyenne — Prêts en devises multiples : Le choix des monnaies effectué par la Banque aux fins de facturation ne permet pas de déterminer l'échéance moyenne par devise pour les prêts en devises multiples. En conséquence, la Banque indique les échéances pour ses prêts en devises multiples et l'échéance moyenne pour l'ensemble de son portefeuille de prêts en devises multiples sur la base d'une contrevaletur combinée en dollars des États-Unis.

⁽³⁾ Y compris les prêts à taux basé sur le LIBOR

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR MONNAIE ET PAR PRODUIT – NOTE E

au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Prêts en devises multiples ⁽²⁾		Prêts en devise unique			Total des prêts	
	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant	Taux moyen pondéré (%)
Euros							
Taux fixe	\$ 154	7,27	\$ —	—	—	\$ 154	7,27
Taux variable.....	1 811	4,23	11	3,92	6,22	1 822	4,23
Yen japonais							
Taux fixe	328	7,25	—	—	—	328	7,25
Taux variable.....	3 911	4,23	3	1,60	5,89	3 914	4,23
Francs suisses							
Taux fixe	173	7,29	—	—	—	173	7,29
Taux variable.....	2 008	4,23	—	—	—	2 008	4,23
Dollars des États-Unis⁽¹⁾							
Taux fixe	729	7,26	—	—	—	729	7,26
Taux variable.....	8 656	4,23	23 279	4,95	8,11	31 935	4,75
Taux fixe — basé sur le LIBOR. . . .	—	—	833	6,78	4,14	833	6,78
Taux variable — basé sur le LIBOR. .	—	—	6 079	6,22	6,38	6 079	6,22
Autres							
Taux fixe	160	4,01	—	—	—	160	4,01
Encours des prêts							
Taux fixe	1 544	6,93	—	—	—	1 544	6,93
Taux variable.....	16 386	4,23	23 293	4,95	8,11	39 679	4,65
Taux fixe — basé sur le LIBOR. . . .	—	—	833	6,78	4,14	833	6,78
Taux variable — basé sur le LIBOR. .	—	—	6 079	6,22	6,38	6 079	6,22
Total.....	<u>\$17 930</u>	<u>4,46</u>	<u>\$30 205</u>	<u>5,26</u>	<u>7,65</u>	<u>\$48 135</u>	<u>4,96</u>

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DE L'ENCOURS DES PRÊTS

au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Prêts en devises multiples ⁽²⁾		Prêts en devises unique		Total des prêts		
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe ⁽³⁾	Taux variable ⁽³⁾	Taux fixe	Taux variable	Total
2006.....	\$ 379	\$ 1 816	\$110	\$ 2 154	\$ 489	\$ 3 970	\$ 4 459
2007.....	292	1 819	114	2 684	406	4 503	4 909
2008.....	225	1 824	104	2 300	329	4 124	4 453
2009.....	153	1 824	99	1 825	252	3 649	3 901
2010.....	130	1 749	97	1 881	227	3 630	3 857
2011 à 2015.....	334	5 360	279	8 824	613	14 184	14 797
2016 à 2020.....	26	1 686	30	6 450	56	8 136	8 192
2021 à 2025.....	5	294	—	2 737	5	3 031	3 036
2026 à 2030.....	—	14	—	517	—	531	531
Total.....	<u>\$1 544</u>	<u>\$16 386</u>	<u>\$833</u>	<u>\$29 372</u>	<u>\$2 377</u>	<u>\$45 758</u>	<u>\$48 135</u>
Échéance moyenne (années) ..	<u>3,16</u>	<u>5,26</u>	<u>4,14</u>	<u>7,75</u>	<u>3,50</u>	<u>6,86</u>	<u>6,69</u>

⁽¹⁾ Comprend des prêts dans les devises du pays emprunteur d'un montant de \$74 millions (contre \$19 millions en 2005) qui ont été échangés contre des prêts en dollars des États-Unis.⁽²⁾ Y compris les prêts à taux basé sur le LIBOR.⁽³⁾ Échéance moyenne — Prêts en devises multiples : Le choix des monnaies effectué par la Banque aux fins de facturation ne permet pas de déterminer l'échéance moyenne par devise pour les prêts en devises multiples. En conséquence, la Banque indique les échéances pour ses prêts en devises multiples et l'échéance moyenne pour l'ensemble de son portefeuille de prêts en devises multiples sur la base d'une contrevaletur combinée en dollars des États-Unis.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-5

ÉTAT DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME ET DES SWAPS – NOTE G ET H

au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Emprunts directs			Swaps de monnaies			Swaps de taux d'intérêt			Obligations monétaires nettes		
	Montant	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années) ⁽¹⁾
Euros												
Taux fixe	\$ 2 593	5,04	3,91	\$ 164	6,70	2,67	\$ 196	3,65	0,89	\$ 2 953	5,04	3,64
	—	—	—	(996)	5,57	2,27	(1 069)	4,15	5,34	(2 065)	4,84	3,86
Taux variable	896	5,26	7,73	3 153	3,37	3,08	1 069	3,45	5,34	5 118	3,72	4,37
	—	—	—	(896)	5,24	7,73	(196)	3,39	0,89	(1 092)	4,91	6,50
Yen japonais												
Taux fixe	2 463	3,03	3,31	635	0,95	1,83	42	1,71	1,37	3 140	2,59	2,98
	—	—	—	(464)	3,45	1,51	(1 115)	1,89	2,58	(1 579)	2,35	2,27
Taux variable	227	2,35	12,41	173	0,17	1,68	1 099	0,19	2,84	1 499	0,51	4,16
	—	—	—	(622)	0,90	5,75	(25)	1,23	11,83	(647)	0,91	5,98
Francs suisses												
Taux fixe	821	3,27	0,81	—	—	—	—	—	—	821	3,27	0,81
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Taux variable	—	—	—	616	1,42	2,94	—	—	—	616	1,42	2,94
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dollars des États-Unis												
Taux fixe	24 361	5,36	5,46	1 314	5,71	1,89	231	5,24	2,97	25 906	5,38	5,26
	—	—	—	(1 165)	5,68	1,19	(9 550)	4,70	6,71	(10 715)	4,81	6,11
Taux variable	150	2,46	7,73	12 906	5,20	5,59	10 786	5,14	6,54	23 842	5,16	6,03
	—	—	—	(2 558)	5,15	3,94	(1 468)	4,91	4,89	(4 026)	5,06	4,29
Autres												
Taux fixe	14 789	6,19	5,49	—	—	—	—	—	—	14 789	6,19	5,49
	—	—	—	(14 789)	6,19	5,49	—	—	—	(14 789)	6,19	5,49
Taux variable	96	10,06	4,81	—	—	—	—	—	—	96	10,06	4,81
	—	—	—	(96)	10,06	4,81	—	—	—	(96)	10,06	4,81
Total												
Taux fixe	45 027	5,45	5,18	2 113	—	—	469	—	—	47 609	5,39	5,00
	—	—	—	(17 414)	—	—	(11 734)	—	—	(29 148)	5,38	5,43
Taux variable	1 369	4,81	8,30	16 848	—	—	12 954	—	—	31 171	4,64	5,60
	—	—	—	(4 172)	—	—	(1 689)	—	—	(5 861)	4,66	4,90
Principal à la valeur nominale												
Norme 133 —	46 396	5,43	5,27	(2 625)	—	—	—	—	—	43 771	4,96	5,16
Ajustements de la valeur vénale												
Prime nette non amortie	(2 437)	—	—	1 207	—	—	—	—	—	(1 230)	—	—
Total	<u>\$44 030</u>	<u>5,43</u>	<u>5,27</u>	<u>\$ (1 312)</u>	—	—	<u>\$ 174</u>	—	—	<u>\$ 42 892</u>	<u>4,96</u>	<u>5,16</u>

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2006, la période moyenne de réévaluation des obligations monétaires nettes pour les emprunts à taux variable était de 5 mois.

⁽²⁾ Les swaps de monnaies sont indiqués à leur valeur nominale et les swaps de taux d'intérêt sont indiqués à la valeur fictive de chaque swap à payer (à recevoir) classé par monnaie. Globalement, les swaps de monnaies et de taux d'intérêt sont ajustés à leur valeur vénale. La valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de monnaies de \$1 312 millions, et la valeur vénale nette à payer sur les swaps de taux d'intérêt de \$174 millions, indiquées ci-dessus, sont présentées comme actif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$1 880 millions et comme passif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$742 millions sur le Bilan.

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME

au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars États-Unis

Année d'échéance	Année d'échéance
2007	2012 a 2016
\$ 6 272	\$15 469
2008	2017 a 2021
6 908	2 722
2009	2022 a 2026
5 048	1 740
2010	2027
4 893	600
2011	Total
2 744	\$46 396

ÉTAT DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME ET DES SWAPS – NOTE G ET H

au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Emprunts directs			Swaps de monnaies			Swaps de taux d'intérêt			Obligations monétaires nettes		
	Montant	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années) ⁽¹⁾
Euros												
Taux fixe	\$ 3 035	5,25	4,29	\$ —	—	—	\$ 412	4,22	1,31	\$ 3 447	5,13	3,94
	—	—	—	(1 043)	5,28	3,98	(1 331)	3,98	4,77	(2 374)	4,55	4,42
Taux variable	711	5,38	8,19	2 246	2,16	2,18	1 331	2,66	4,77	4 288	2,85	3,98
	—	—	—	(792)	4,95	7,45	(412)	2,24	1,31	(1 204)	4,02	5,34
Yen japonais												
Taux fixe	2 569	3,07	4,18	765	0,93	2,82	42	1,71	2,37	3 376	2,56	3,85
	—	—	—	(468)	3,45	2,51	(1 125)	1,92	3,58	(1 593)	2,37	3,27
Taux variable	229	2,35	13,41	246	(0,28)	2,68	1 108	(0,21)	3,84	1 583	0,15	5,04
	—	—	—	(627)	0,61	6,75	(25)	1,23	12,83	(652)	0,63	6,99
Francs suisses												
Taux fixe	760	3,27	1,81	—	—	—	—	—	—	760	3,27	1,81
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Taux variable	—	—	—	434	0,46	3,52	—	—	—	434	0,46	3,52
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dollars des États-Unis												
Taux fixe	24 671	5,41	5,47	1 377	5,77	2,79	459	4,77	5,65	26 507	5,42	5,34
	—	—	—	(1 015)	5,07	1,97	(7 810)	4,60	6,99	(8 825)	4,66	6,41
Taux variable	150	2,46	8,73	12 435	4,12	5,44	9 046	4,20	6,89	21 631	4,14	6,07
	—	—	—	(1 494)	4,18	3,14	(1 695)	3,89	6,09	(3 189)	4,02	4,71
Autres												
Taux fixe	14 195	5,97	5,33	—	—	—	—	—	—	14 195	5,97	5,33
	—	—	—	(14 195)	5,95	5,33	—	—	—	(14 195)	5,95	5,33
Taux variable	113	10,07	5,80	—	—	—	—	—	—	113	10,07	5,80
	—	—	—	(113)	10,07	5,80	—	—	—	(113)	10,07	5,80
Total												
Taux fixe	45 230	5,41	5,21	2 142	—	—	913	—	—	48 285	5,33	5,08
	—	—	—	(16 721)	—	—	(10 266)	—	—	(26 987)	5,19	5,48
Taux variable	1 203	4,88	9,02	15 361	—	—	11 485	—	—	28 049	3,69	5,65
	—	—	—	(3 026)	—	—	(2 132)	—	—	(5 158)	3,73	5,17
Principal à la valeur nominale	46 433	5,39	5,31	(2 244)	—	—	—	—	—	44 189	4,55	5,18
Norme 133 —												
Ajustement de la valeur vénale.....	168	—	—	(223)	—	—	67	—	—	12	—	—
Prime nette non amortie	(2 434)	—	—	1 295	—	—	—	—	—	(1 139)	—	—
Total	<u>\$44 167</u>	<u>5,39</u>	<u>5,31</u>	<u>\$ (1 172)</u>	—	—	<u>\$ 67</u>	—	—	<u>\$43 062</u>	<u>4,55</u>	<u>5,18</u>

(1) Au 31 décembre 2005, la période moyenne de réévaluation des obligations monétaires nettes pour les emprunts à taux variable était de quatre mois.

(2) Les swaps de monnaies sont indiqués à leur valeur nominale et les swaps de taux d'intérêt sont indiqués à la valeur fictive de chaque swap à payer (à recevoir) classé par monnaie. Globalement, les swaps de monnaies et de taux d'intérêt sont ajustés à leur valeur vénale. La valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de monnaies de \$1 172 millions, et la valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de taux d'intérêt de \$67 millions, indiquées ci-dessus, sont présentées comme actif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$1 596 millions et comme passif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$491 millions sur le Bilan.

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME

au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars États-Unis

Année d'échéance		Année d'échéance	
2006.....	\$ 6 563	2011 à 2015.....	\$14 840
2007.....	6 091	2016 à 2020.....	2 313
2008.....	5 320	2021 à 2025.....	1 316
2009.....	4 595	2026 à 2027.....	800
2010.....	4 595	Total	<u>\$46 433</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-6

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL – NOTE J

au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005
Exprimés en milliers de dollars des États-Unis⁽¹⁾

Pays membres	Actions	Fraction libérée du capital souscrit		Fraction exigible du capital souscrit	Total 2006	Total 2005
		Monnaies librement convertibles	Autres monnaies			
Allemagne	158 638	\$ 82,3	\$ —	\$ 1 831,4	\$ 1 913,7	\$ 1 913,7
Argentine	900 154	361,1	104,1	10 393,8	10 858,9	10 858,9
Autriche	13 312	6,9	—	153,7	160,6	160,6
Bahamas	17 398	7,5	4,1	198,3	209,9	209,9
Barbade	10 767	3,9	1,8	124,3	129,9	129,9
Belgique	27 438	14,2	—	316,8	331,0	331,0
Belize	9 178	3,6	3,6	103,5	110,7	110,7
Bolivie	72 258	29,0	8,4	834,4	871,7	871,7
Brésil	900 154	361,1	104,1	10 393,8	10 858,9	10 858,9
Canada	334 887	173,7	—	3 866,2	4 039,9	4 039,9
Chili	247 163	99,1	28,6	2 853,9	2 981,6	2 981,6
Colombie	247 163	99,2	28,6	2 853,9	2 981,6	2 981,6
Costa Rica	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Croatie	4 018	2,1	—	46,4	48,5	48,5
Danemark	14 157	7,3	—	163,4	170,8	170,8
El Salvador	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Équateur	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Espagne	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
États-Unis	2 512 529	1 303,0	—	29 006,7	30 309,7	30 309,7
Finlande	13 312	6,9	—	153,7	160,6	160,6
France	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
Guatemala	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Guyana	13 393	5,2	2,6	153,8	161,6	161,6
Haïti	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Honduras	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Israël	13 126	6,8	—	151,5	158,3	158,3
Italie	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
Jamaïque	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Japon	418 642	217,1	—	4 833,2	5 050,3	5 050,3
Mexique	578 632	232,1	66,9	6 681,3	6 980,3	6 980,3
Nicaragua	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Norvège	14 157	7,3	—	163,4	170,8	170,8
Panama	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Paraguay	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Pays-Bas	28 207	14,6	—	325,6	340,3	340,3
Pérou	120 445	48,3	14,0	1 390,7	1 453,0	1 453,0
Portugal	4 474	2,3	—	51,7	54,0	54,0
République de Corée	184	0,1	—	2,1	2,2	2,2
République dominicaine	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Royaume-Uni	80 551	41,8	—	929,9	971,7	971,7
Slovénie	2 434	1,3	—	28,1	29,4	29,4
Suède	27 268	14,1	—	314,8	328,9	328,9
Suisse	39 347	20,4	—	454,2	474,7	474,7
Surinam	7 342	3,5	2,2	82,9	88,6	88,6
Trinité et Tobago	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Uruguay	96 507	38,7	11,2	1 114,3	1 164,2	1 164,2
Venezuela	482 267	216,0	33,3	5 568,5	5 817,8	5 817,8
Total avant montant non affecté	8 367 264	3 870,6	468,8	96 598,5	100 937,9	100 937,9
Non affecté ⁽²⁾	1 299	0,9	—	14,8	15,7	15,7
Total 2006	<u>8 368 563</u>	<u>\$ 3 871</u>	<u>\$ 469</u>	<u>\$ 96 613</u>	<u>\$ 100 953</u>	
Total 2005	<u>8 368 563</u>	<u>\$ 3 871</u>	<u>\$ 469</u>	<u>\$ 96 613</u>		<u>\$ 100 953</u>

⁽¹⁾ Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

⁽²⁾ Ce montant représente les actions restantes de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie.

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL ET NOMBRE DE VOIX

au 31 décembre 2006

Pays membres	Actions souscrites	Nombre de voix	Pourcentage du nombre total de voix ⁽¹⁾
Membres régionaux en développement			
Argentine	900 154	900 289	10,752
Bahamas	17 398	17 533	0,209
Barbade	10 767	10 902	0,130
Belize	9 178	9 313	0,111
Bolivie	72 258	72 393	0,865
Bésil	900 154	900 289	10,752
Chili	247 163	247 298	2,953
Colombie	247 163	247 298	2,953
Costa Rica	36 121	36 256	0,433
El Salvador	36 121	36 256	0,433
Équateur	48 220	48 355	0,577
Guatemala	48 220	48 355	0,577
Guyana	13 393	13 528	0,162
Haïti	36 121	36 256	0,433
Honduras	36 121	36 256	0,433
Jamaïque	48 220	48 355	0,577
Mexique	578 632	578 767	6,912
Nicaragua	36 121	36 256	0,433
Panama	36 121	36 256	0,433
Paraguay	36 121	36 256	0,433
Pérou	120 445	120 580	1,440
République dominicaine	48 220	48 355	0,577
Surinam	7 342	7 477	0,089
Trinité et Tobago	36 121	36 256	0,433
Uruguay	96 507	96 642	1,154
Venezuela	482 267	482 402	5,761
Total membres régionaux en développement	<u>4 184 669</u>	<u>4 188 179</u>	<u>50,016</u>
Canada	334 887	335 022	4,001
États-Unis	2 512 529	2 512 664	30,007
Membres extra-régionaux			
Allemagne	158 638	158 773	1,896
Autriche	13 312	13 447	0,161
Belgique	27 438	27 573	0,329
Croatia	4 018	4 153	0,050
Danemark	14 157	14 292	0,171
Espagne	158 638	158 773	1,896
Finlande	13 312	13 447	0,161
France	158 638	158 773	1,896
Israël	13 126	13 261	0,158
Italie	158 638	158 773	1,896
Japon	418 642	418 777	5,001
Norvège	14 157	14 292	0,171
Pays-Bas	28 207	28 342	0,338
Portugal	4 474	4 609	0,055
République de Corée	184	319	0,004
Royaume-Uni	80 551	80 686	0,964
Slovénie	2 434	2 569	0,031
Suède	27 268	27 403	0,327
Suisse	39 347	39 482	0,472
Total membres extra-régionaux	<u>1 335 179</u>	<u>1 337 744</u>	<u>15,976</u>
Total avant montant non affecté	<u>8 367 264</u>	<u>8 373 609</u>	<u>100,000</u>
Non affecté ⁽²⁾	1 299	1 434	
TOTAL GÉNÉRAL	<u>8 368 563</u>	<u>8 375 043</u>	

⁽¹⁾ Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.⁽²⁾ Ce montant représente les actions restantes de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie.

ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

NOTE

Les États financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Fonds des opérations spéciales — ont été traduits des textes anglais et espagnol. Les États financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2006		2005	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	\$ 389		\$ 378	
Titres de placement	<u>1 203</u>	<u>\$1 592</u>	<u>1 182</u>	\$1 560
Encours des prêts		7 115		6 873
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement	—		4	
Sur prêts	<u>39</u>	<u>39</u>	<u>38</u>	42
À recevoir des membres				
Valeurs à vue non négociables et ne portant pas intérêt	567		628	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	<u>209</u>	<u>776</u>	<u>272</u>	900
À recevoir pour titres de placement vendus				4
Actifs divers		<u>8</u>		<u>7</u>
Total des actifs		<u>\$9 530</u>		<u>\$9 386</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS				
Passif				
Dettes passives et charges à payer	\$ 6		\$ 11	
Projets de coopération technique et autres financements non décaissés	84		94	
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	<u>300</u>	<u>\$ 390</u>	<u>240</u>	\$ 345
Solde du Fonds				
Contributions autorisées et souscrites	9 725		9 671	
Réserve générale (déficit)	(583)		(627)	
Montant cumulé des ajustements de conversion	<u>(2)</u>	<u>9 140</u>	<u>(3)</u>	9 041
Total des passifs et solde du fonds		<u>\$9 530</u>		<u>\$9 386</u>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers spéciaux.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DES VARIATIONS DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE (DÉFICIT)

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Revenus			
Revenu de prêts			
Intérêts	\$ 139	\$ 135	\$ 131
Autres revenus de prêts	13	14	14
	<u>152</u>	<u>149</u>	<u>145</u>
Placements	60	38	21
Total des revenus	<u>212</u>	<u>187</u>	<u>166</u>
Dépenses			
Dépenses administratives	93	86	62
Total des dépenses	<u>93</u>	<u>86</u>	<u>62</u>
Excédent des revenus par rapport aux dépenses avant dépenses de coopération technique et allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE	119	101	104
Dépenses de coopération technique	19	28	31
Allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE	(5)	76	486
Excédent (des dépenses par rapport aux revenus) des revenus par rapport aux dépenses	105	(3)	(413)
Réserve générale (déficit) en début d'exercice	(627)	(562)	(76)
Affectation au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire	(61)	(62)	(73)
Réserve générale (déficit) en fin d'exercice	<u>\$(583)</u>	<u>\$(627)</u>	<u>\$(562)</u>

ÉTAT SPÉCIAL DES REVENUS GLOBAUX

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Excédent (des dépenses par rapport aux revenus) des revenus par rapport aux dépenses	\$105	\$ (3)	\$(413)
Ajustements de conversion sur l'actif et le passif	54	(89)	57
Revenu global (perte globale)	<u>\$159</u>	<u>\$(92)</u>	<u>\$(356)</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement			
Prêts :			
Décaissements de prêts	\$ (398)	\$ (424)	\$ (463)
Recouvrements de prêts	290	301	294
Participations à des prêts, nettes	(2)	(1)	—
Trésorerie nette utilisée dans les activités de prêt	(110)	(124)	(169)
Trésorerie issue des activités de financement			
Recouvrement de montants à recevoir des pays membres	101	130	150
Trésorerie nette issue des activités de financement	101	130	150
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats bruts de titres de placement	(1 208)	(2 269)	(2 527)
Produit brut issu de la vente ou de l'échéance des titres de placement ...	1 233	2 237	2 556
Recouvrements du revenu des prêts	152	146	136
Revenu des placements	26	38	19
Frais administratifs	(99)	(77)	(83)
Coopération technique et autres financements	(29)	(34)	(31)
Trésorerie nette issue des activités d'exploitation	75	41	70
Affectation au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire ..	(61)	(62)	(73)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	6	6	5
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie	11	(9)	(17)
Trésorerie en début d'exercice	378	387	404
Trésorerie en fin d'exercice	\$ 389	\$ 378	\$ 387

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX

Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. Le Fonds des opérations spéciales (FOS) a été fondé en vertu de l'Accord constitutif de la Banque (l'Accord) pour consentir des prêts à des conditions fortement concessionnelles aux pays moins avancés membres de la Banque. Le FOS dispense également une assistance technique en rapport ou non avec des projets mais non liée à des prêts spécifiques. Il complète les activités financées au titre du Capital ordinaire et du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI). Le MFI a pour objet de subventionner une partie des intérêts dus par certains emprunteurs sur les prêts qu'ils ont reçus au titre du Capital ordinaire. Le FOS verse au MFI des allocations annuelles prélevées sur sa réserve générale, comme il est indiqué à la Note H.

Note B – Résumé des principes comptables

En raison de la nature et de l'organisation du FOS, les états financiers ci-joints ont été préparés sur des bases comptables spéciales. Comme il ressort de la description ci-après, sur certains points, cette base comptable spéciale s'écarte des principes comptables généralement reconnus aux États-Unis. Ces états financiers spéciaux ont été préparés conformément à l'Article IV, Section 8(d) de l'Accord.

Base comptable

Les états financiers spéciaux du FOS sont préparés selon les principes de la comptabilité d'exercice pour le revenu des prêts, le revenu des placements et les dépenses administratives. Autrement dit, l'effet des transactions et autres événements est reconnu lorsque ceux-ci se produisent (et non pas lorsque des fonds sont reçus ou payés), et ces transactions et autres événements sont enregistrés dans les comptes et signalés dans les états financiers annuels de l'exercice auquel ils se rapportent. Le FOS suit une comptabilité spéciale décrite ci-dessous pour les prêts et contributions.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la pé-

riode couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

Conversion des monnaies

Les états financiers sont établis en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque mène ses opérations dans les monnaies de tous ses pays membres, qui sont considérées comme monnaies fonctionnelles. Les ressources du FOS sont issues des quotes-parts de contribution et du montant cumulé des bénéfices non-distribués dans ces diverses monnaies. Les actifs et les passifs libellés dans d'autres monnaies que le dollar des États-Unis sont convertis en dollars des États-Unis aux taux de change approximatifs du marché en vigueur aux dates où l'état spécial de l'actif, du passif et du solde du fonds est établi. Les revenus et les dépenses dans ces monnaies sont convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur dans le courant de chaque mois. Les fluctuations des taux de change n'ont aucune incidence sur les équivalents en dollars des États-Unis des monnaies soumises aux dispositions concernant le maintien de la valeur décrite ci-dessous. Les ajustements nets résultant de la conversion en dollars des États-Unis d'actifs et de passifs libellés dans des monnaies provenant des augmentations des quotes-parts de contribution de 1983, 1990 et 1995, qui ne sont pas protégés par les dispositions relatives au maintien de la valeur, sont présentés comme un élément du Revenu global (des Pertes globales)¹ dans l'État spécial des revenus globaux. Les ajustements résultant de la conversion des quotes-parts de contribution autorisées et souscrites qui ne sont pas protégés par les dispositions relatives au maintien de la valeur sont débités ou crédités aux ajustements de conversion cumulés et figurent séparément dans l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds. En vertu des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis, les quotes-parts de contribution autorisées et souscrites doivent être enregistrées aux taux de change en vigueur à la date de paiement.

Placements

Les titres de placement sont enregistrés selon une comptabilité établie à la date de transaction et sont détenus dans un portefeuille des titres à négocier à leur valeur vénale, les variations de cette valeur étant incluses dans le revenu des placements.

Prêts

La Banque utilise abondamment les ressources du FOS pour accorder des prêts fortement concessionnels libellés dans les

¹ Chaque fois qu'elles figurent dans les notes relatives aux états financiers spéciaux, les références aux rubriques de ces états financiers spéciaux sont indiquées par une majuscule.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

monnaies des pays membres non emprunteurs, aux pays membres les moins avancés et à leurs institutions et subdivisions politiques. Les années précédentes, la Banque a accordé également des prêts concessionnels en monnaie nationale à ses membres. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des gouvernements nationaux, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou inter-gouvernementales, la Banque suit une politique générale qui exige une garantie engageant la bonne foi et le crédit du gouvernement. Aux termes des contrats de prêt passés avec les emprunteurs, la Banque cède des participations à certains prêts au Fonds de gestion pour le progrès social, mais elle se réserve le droit d'administrer ces prêts.

Les prêts sont généralement consentis pour 40 ans, avec un différé d'amortissement pouvant atteindre 10 ans pour les remboursements du principal. Ils portent généralement intérêt à 1 % pendant le différé d'amortissement, et 2 % par la suite. Le principal des prêts et les intérêts courus sont remboursables dans la monnaie du prêt.

La Banque a pour principe de déclarer non productifs tous les prêts accordés à un pays membre lorsque le service de la dette afférent à un prêt consenti à ce pays ou garanti par lui, à partir de fonds détenus ou administrés par la Banque, accuse un retard de plus de 180 jours. Le jour où un prêt consenti à un pays membre est déclaré non productif, tous les prêts consentis à ce pays membre sont également déclarés non productifs. Lorsqu'un prêt est déclaré non productif, les charges échues qui restent impayées sont déduites du revenu de la période en cours. Les charges sur les prêts non productifs ne sont incluses dans le revenu que dans la mesure où des paiements ont été effectivement reçus. Lorsqu'un pays membre paie la totalité de ses arriérés, ses prêts sont retirés de la liste des prêts non productifs ; il recouvre son droit à obtenir de nouveaux prêts, et toutes les charges en situation d'arriéré (y compris celles afférentes aux exercices précédents) sont reconnues comme revenu des prêts pour la période en cours. À l'exception de la passation par pertes et profits des prêts pour allègement de la dette résultant de la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) examinée à la Note M, la Banque n'a jamais passé un prêt du FOS par pertes et profits, et il a pour principe de ne pas rééchelonner le remboursement de ses prêts.

Les coûts directs additionnels afférents aux nouveaux prêts sont débités à mesure que les dépenses correspondantes sont engagées, car ces montants sont insignifiants pour les résultats financiers.

Selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, les prêts sont enregistrés à leur valeur nette réalisable, avec une provision pour montants jugés irrécouvrables. La Direction a choisi de présenter les prêts sur une base comp-

table spéciale pour permettre d'enregistrer à la fois les prêts et les intérêts cumulés à la pleine valeur nominale des obligations en cours des emprunteurs. Toute perte éventuellement encourue sur un prêt serait imputée au revenu de la période en cours.

Les principaux éléments des prêts touchés par l'Initiative PPTE renforcée sont comptabilisés comme allègement de la dette des PPTE dans l'État spécial des variations de la Réserve générale (Déficit) et comme réduction de l'encours des prêts dans l'État spécial des actifs, des passifs et du solde du Fonds lorsque le Conseil d'administration détermine qu'un pays a atteint le point d'achèvement. L'allègement provisoire de la dette, qui est révocable, pendant la période comprise entre le point de décision et le point d'achèvement (définis dans la Note M) est comptabilisé lorsque le pays reçoit l'allègement. Les prêts consentis au titre de l'Initiative PPTE continuent de porter intérêt jusqu'à ce que le pays reçoive l'allègement du principal de la dette. La composante intérêt et autres charges de l'allègement de la dette, le cas échéant, est comptabilisée comme allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE pendant la période au cours de laquelle le revenu n'est pas perçu.

Effets à recevoir des membres

Les effets à recevoir des membres comprennent les obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui ont été acceptées en guise de paiement immédiat de la totalité ou d'une partie quelconque des quotes-parts de contribution de ces membres et de leurs obligations au titre du maintien de la valeur.

Quotes-parts de contribution

Comptabilisation : Selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, les quotes-parts de contribution autorisées et souscrites ne doivent pas être enregistrées avant réception d'un billet à ordre, garanti par le pays membre, en paiement du montant dû. Pour présenter le montant total de l'engagement du pays membre, la Direction a choisi de rendre compte des quotes-parts de contribution selon une base comptable spéciale qui permet d'enregistrer les quotes-parts de contribution à recevoir lors de l'approbation de la reconstitution pertinente par l'Assemblée des gouverneurs.

Les quotes-parts de contribution sont exigibles comme effet à recevoir pendant toute la période de reconstitution, conformément à un calendrier convenu de souscriptions et d'encaissement. La souscription et le paiement effectifs d'effets à recevoir de certains membres, lorsque ces effets deviennent exigibles, sont subordonnés aux procédures budgétaires du membre en question. Les quotes-parts de contribution sont réglées par paiement en espèces ou par bons à vue non négociables et ne portant pas intérêt. Les effets reçus en règlement des

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

quotes-parts de contribution sont encaissés conformément aux dispositions de la résolution pertinente concernant la reconstitution.

Évaluation : L'Accord stipule que les quotes-parts de contribution doivent être exprimées en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international a éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or en vigueur le 1^{er} avril 1978. Par conséquent, le Conseiller juridique de la Banque a émis l'avis que les droits de tirage spéciaux (DTS) remplacent le dollar des États-Unis de 1959 comme étalon de valeur des contributions des membres et pour le maintien de la valeur des avoirs en monnaie du FOS. La valeur du DTS est égale à la somme des valeurs de montants spécifiques de monnaies données, y compris le dollar des États-Unis. En attendant une décision de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque et comme le Conseiller juridique l'a suggéré, la Banque continue d'utiliser comme base d'évaluation le dollar des États-Unis de 1959, tel qu'il est évalué en dollar des États-Unis du 1^{er} juillet 1974, qui est égal à environ 1,2063 dollar courant des États-Unis de cette date.

Maintien de la valeur

Conformément à l'Accord, chaque membre est tenu de maintenir la valeur des montants détenus par le FOS dans sa monnaie dans la mesure établie par les termes des différentes augmentations des quotes-parts de contribution. De même, et sous réserve des mêmes termes, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue par le FOS. L'étalon de valeur considéré dans ces cas est le dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959. Les montants détenus au titre des augmentations des quotes-parts de contribution de 1983, 1990 et 1995 ne sont pas protégés par une clause de maintien de leur valeur.

Le montant net résultant du calcul du maintien de la valeur des avoirs en devises des pays membres non emprunteurs est inclus comme élément d'actif ou de passif sur l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds, au titre des montants nécessaires/à payer pour le maintien de la valeur des avoirs en devises.

Frais administratifs

La quasi-totalité des frais administratifs de la Banque, y compris l'amortissement, sont répartis entre le FOS et le Capital ordinaire selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration. Conformément à cette méthode, en 2006, ces frais administratifs ont été imputés à 18,7 % au FOS et à 81,3 %

au Capital ordinaire (contre 18,5 % et 81,5 % respectivement en 2005, et 15,6 % et 84,4 % en 2004).

Coopération technique

Les projets de coopération technique non remboursable, ainsi que certains financements dont le recouvrement est expressément fonction d'événements qui peuvent ne pas se produire, sont enregistrés comme dépenses de coopération technique au moment de l'approbation.

Les annulations du solde non décaissé et des recouvrements de financements recouvrables sous conditions sont comptabilisées à titre de compensation aux dépenses de coopération technique pendant la période visée.

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale de ses instruments financiers, la Banque a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans l'État spécial de l'actif et du passif et du solde du Fonds pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : Le cas échéant, la valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle ; sinon, elle se fonde sur celle d'instruments comparables offerts sur le marché ou sur les flux financiers actualisés.

Prêts : La Banque est l'une des très rares sources de financement de prêts pour le développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Il n'existe pas de marché secondaire pour les prêts au développement. Les intérêts s'appliquant à tous les prêts sont perçus à taux fixes. Pour tous les prêts et les engagements qui s'y rattachent, la Banque est d'avis que, vu la situation unique de ses opérations de prêt et l'absence de marché secondaire, il est difficile à l'heure actuelle d'estimer la valeur vénale de son portefeuille de prêts.

Note C – Monnaies soumises à restrictions

Au 31 décembre 2006, le poste « espèces » comprend un montant de \$377 millions (contre \$368 millions en 2005) dans les monnaies de pays membres emprunteurs régionaux, dont \$43 millions (contre \$36 millions en 2005) ont été soumis à restrictions par un pays membre, conformément aux dispositions de l'Accord, pour être utilisés pour les paiements de biens et de services produits sur son territoire.

Note D – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque investit directement et indirectement les res-

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

sources du Fonds des opérations spéciales dans un pool de placements géré par la Banque, dans des titres de haute qualité conformément aux directives de placement établies. Les placements du Fonds des opérations spéciales comprennent les obligations de gouvernements, de leurs institutions, de sociétés et de banques, et des titres adossés à des actifs et à des hypothèques présentant des cotes de crédit classées entre AAA et A+ (les titres à court terme sont ceux qui présentent les cotes de crédit à court terme les plus élevées. La Banque limite ses activités de placement aux titres offerts par une liste de courtiers et homologues agréés. Des limites de crédit ont été établies pour chaque contrepartie.

Un résumé des titres de placement détenus au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 dans le portefeuille de titres à négocier figure dans l'État récapitulatif des titres de placement à l'Annexe II-1. Le rendement moyen des titres de placement, y compris les pertes et les gains réalisés et non réalisés a été de 5,04 % en 2006 (contre 3,09 % en 2005, et 1,83 % en 2004).

Note E – Encours des prêts

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé ; toutefois, les décaissements commencent uniquement lorsque les éventuels emprunteurs et garants remplissent certaines conditions préalables comme il est exigé par le contrat. L'encours des prêts par pays figure dans l'état récapitulatif des prêts, à l'Annexe II-2. L'échéance moyenne pour les prêts en cours au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 était de 13,9 ans pour les deux années, et leur taux d'intérêt moyen était respectivement de 1,74 % et de 1,73 %.

Note F – À recevoir des membres

La composition nette des effets à recevoir des membres au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 se présente comme suit (en millions) :

	2006	2005
Membres régionaux en développement	\$ 751	\$ 849
Canada	4	2
Membres extra-régionaux	(279)	(191)
Total	<u>\$ 476</u>	<u>\$ 660</u>

Ces montants sont inscrits dans l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds de la façon suivante (en millions de dollars) :

	2006	2005
Montants à recevoir des membres	\$ 776	\$ 900
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie nationale des pays membres	(300)	(240)
Total	<u>\$ 476</u>	<u>\$ 660</u>

Note G – Contributions autorisées et souscrites

Des obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt ont été acceptées en lieu et place du paiement immédiat de la totalité ou d'une partie des quotes-parts de contribution des pays membres. Le paiement des quotes-parts de contribution est subordonné au processus budgétaire et, parfois, au processus législatif, des États membres. La contribution du Canada est augmentée des recouvrements du principal, de l'intérêt et des commissions de service au titre des prêts consentis sur le Fonds de gestion du Canada administré par la Banque. L'état des quotes-parts de contribution au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 est présenté à l'Annexe II-3.

Modifications pour la période

Le tableau suivant résume les modifications apportées aux quotes-parts de contribution autorisées et souscrites pour les années 2006 et 2005 (en millions de dollars) :

	Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites
Solde au 1 ^{er} janvier 2005	\$9 802
Contribution provenant des recouvrements du Fonds de gestion du Canada	1
Ajustement de conversion des contributions approuvées en 1983, 1990 et 1995 dû aux fluctuations des taux de change	(132)
Solde au 31 décembre 2005	
Contribution provenant des recouvrement du Fonds de gestion du Canada	1
Ajustement de conversion des contributions approuvées en 1983, 1990 et 1995 dû aux fluctuations des taux de change	53
Solde au 31 décembre 2006	<u>\$9 725</u>

Au 31 décembre 2006, la baisse cumulée de la contre-valeur en dollars des États-Unis des quotes-parts de contribution due aux fluctuations des taux de change était de \$59 millions (contre \$112 millions en 2005).

Nombre de voix

Pour les décisions concernant les opérations du FOS, le nombre de voix et le pourcentage du total des voix de chaque pays membre sont les mêmes que ceux qui sont applicables pour les décisions portant sur le Capital ordinaire.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

Note H – Réserve générale (Déficit)

Conformément aux résolutions de l'Assemblée des gouverneurs, l'excédent de revenu par rapport aux dépenses doit être affecté à la réserve générale.

En 2006, l'Assemblée des gouverneurs a affecté l'équivalent de \$61 millions (contre \$62 millions en 2005 et \$73 millions en 2004) en monnaies convertibles de la réserve générale du FOS au MFI, afin de subventionner une partie des intérêts que doivent payer certains emprunteurs sur des prêts financés sur les ressources du Capital ordinaire. Les affectations prévues conformément aux divers accords de l'Assemblée des gouverneurs sont indiqués au tableau ci-dessous (en millions de dollars) :

Année	Augmentations du capital ⁽¹⁾	Initiative PPTE ⁽²⁾	Accord concernant les ressources concessionnelles ⁽³⁾	Total
2007	\$ 30	\$11	\$ 20	\$ 61
2008	30	11	20	61
2009	30	11	20	61
2010	30	6	20	56
2011	30	—	20	50
2012 à 2016	—	—	360	360
2017 à 2019	—	—	195	195
Total	<u>\$150</u>	<u>\$39</u>	<u>\$655</u>	<u>\$844</u>

⁽¹⁾ Aux termes des Sixième et Septième augmentations générales du capital de la Banque.

⁽²⁾ Transferts destinés à financer des paiements supplémentaires de subventions sur des prêts du Capital ordinaire à la Bolivie et au Guyana. Voir la description de l'Initiative PPTE dans la Note M.

⁽³⁾ Les affectations prévues au titre de l'accord relatif aux ressources concessionnelles approuvé par l'Assemblée des gouverneurs en 1999 s'élèvent à \$20 millions par an de 2000 à 2012 et à \$15 millions en 2013. Des transferts additionnels d'environ \$65 millions par an seront nécessaires de 2012 à 2019 pour financer les prêts consentis entre 2000 et 2008 par le MFI aux termes de l'accord relatif aux ressources concessionnelles. Il se peut que le niveau de ces transferts additionnels varie lorsque les hypothèses seront révisées dans les années à venir.

Ces affectations devront faire l'objet d'approbations annuelles de l'Assemblée des gouverneurs et d'ajustements en fonction des ressources qui pourront être affectées au financement du MFI. Voir la Note N pour l'effet possible de la Nouvelle structure de l'allègement de la dette proposée et de la structure de prêts concessionnels sur les affectations futures.

Les variations de la réserve générale (déficit) enregistrées au cours des exercices clos le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2005 sont récapitulées ci-dessous (en millions de dollars) :

	Initiative PPTE	Revenu, d'autres sources que, l'Initiative PPTE	Total Réserve générale (Déficit)
Solde au 1 ^{er} janvier 2005.....	\$(1 320)	\$758	\$(562)
Affectation au MFI.....	(1)	(61)	(62)
Allègement de la dette (Initiative PPTE).....	(76)	—	(76)
Revenu, Initiative PPTE non comprise.....	—	73	73
Solde au 31 décembre 2005.....	<u>(1 397)</u>	<u>770</u>	<u>(627)</u>
Affectation au MFI.....	—	(61)	(61)
Allègement de la dette (Initiative PPTE).....	5	—	5
Revenu, Initiative PPTE non comprise.....	—	100	100
Solde au 31 décembre 2006.....	<u>\$(1 392)</u>	<u>\$809</u>	<u>\$(583)</u>

Note I – Ajustements de conversion cumulés

On trouvera ci-dessous un état récapitulatif des variations des ajustements de conversion cumulés pour les exercices clos le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2005 (en millions de dollars) :

	Actifs et passifs	Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2005.....	\$ (26)	\$ (20)	\$(46)
Ajustements de conversion.....	(89)	\$132	43
Solde au 31 décembre 2005.....	<u>(115)</u>	<u>112</u>	<u>(3)</u>
Ajustements de conversion.....	54	(53)	1
Solde au 31 décembre 2006.....	<u>\$(61)</u>	<u>\$ 59</u>	<u>\$(2)</u>

Note J – Frais administratifs

Conformément à la politique décrite à la Note B, le Fonds des opérations spéciales partage toutes les dépenses engagées par la Banque, y compris celles relatives aux contributions aux régimes de retraite et aux prestations complémentaires de retraite.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

Note K – Coopération technique non décaissée et autres financements

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, les montants non décaissés au titre de projets de coopération technique et d'autres financements comprenaient (en millions de dollars) :

	2006	2005
Solde au 1 ^{er} janvier	\$ 94	\$ 99
Approbations	28	36
Annulations	(6)	(5)
Décaissements	<u>(32)</u>	<u>(36)</u>
Solde au 31 décembre	<u>\$ 84</u>	<u>\$ 94</u>

Note L – Ajustement de l'excédent de Revenus par rapport aux Dépenses (de Dépenses par rapport aux Revenus) à la Trésorerie nette issue des activités d'exploitation

L'ajustement de l'excédent des revenus par rapport aux dépenses (des dépenses par rapport aux revenus) à la trésorerie nette provenant des opérations, telle qu'elle figure dans l'État spécial de la trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Excédent de revenus par rapport aux dépenses (des dépenses par rapport aux revenus)	\$105	\$(3)	\$(413)
Différence entre les montants échus et les montants payés ou perçus pour :			
Revenu des prêts	—	(3)	(8)
Revenu des placements	4	—	(2)
Gain net non réalisé sur placements	(39)	—	—
Charges administratives	(6)	9	(21)
Coopération technique et autres financements	(9)	(6)	(1)
Diminution (augmentation) nette des placements	25	(32)	29
Allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE	<u>(5)</u>	<u>76</u>	<u>486</u>
Trésorerie nette fournie par les activités d'exploitation	<u>\$ 75</u>	<u>\$41</u>	<u>\$ 70</u>

Activités non financières supplémentaires rendues publiques

Augmentation (Diminution) résultant des fluctuations des taux de change :

Placements	\$ 4	\$ (18)	\$ 15
Encours des prêts	128	(217)	131
À recevoir des membres - net	(84)	142	(94)
Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites	53	(132)	66

Note M – Initiative en faveur des pays pauvres très endettés

La Banque participe à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), initiative internationale concertée approuvée par le Groupe des Sept (G-7), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (la Banque mondiale) et le Fonds monétaire international pour faire face aux problèmes de la dette d'un groupe de pays identifiés comme pays pauvres très endettés et veiller à ce que les réformes entreprises par ces pays ne soient pas compromises par la persistance d'un lourd endettement extérieur. Aux termes de cette Initiative, tous les créanciers bilatéraux et multilatéraux sont censés consentir un allègement de leur dette aux pays qui appliquent durablement une saine politique afin de ramener leur dette à des niveaux supportables.

La participation de la Banque à l'Initiative PPTE porte sur la première phase de cette Initiative, qui a été approuvée en 1998 et sur l'Initiative PPTE renforcée approuvée en 2001. Au 31 décembre 2006, les pays membres admis à bénéficier de cette initiative étaient la Bolivie, le Guyana, le Honduras et le Nicaragua. En janvier 2007, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé l'admissibilité d'Haïti à bénéficier de l'Initiative PPTE renforcée. Haïti, qui a atteint le point de décision, devrait bénéficier d'un allègement de sa dette d'un montant de \$60,4 millions en valeur actuelle nette au titre de cette initiative. L'allègement total consenti au titre de cette initiative devrait représenter une valeur actuelle nette, calculée à la date d'effet de l'Initiative pour chaque pays, d'environ \$1,2 milliard. Cet allègement de la dette, qui doit être appliqué entre 1998 et 2019, se présente sous la forme d'une combinaison de passations du principal et des intérêts de prêts du FOS par pertes et profits, de transferts de la réserve générale du FOS au MFI, de conversions d'une part substantielle des avoirs en monnaies locales du FOS en dollars des États-Unis et de dons de pays membres à travers le Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale.

Dans le cadre de la première phase de l'Initiative PPTE, en 1998, la Banque a passé par pertes et profits des prêts du FOS d'un montant de \$177,1 millions à la Bolivie et au Guyana. En outre, au cours de la période 1998–2010, la Banque transférera l'équivalent de \$138 millions en monnaies convertibles de la réserve générale du FOS au MFI pour permettre au MFI d'augmenter ses paiements de bonification d'intérêts pendant la période 1998–2015 sur les prêts du Capital ordinaire. Sur ce montant, \$99 millions avaient déjà été transférés au 31 décembre 2006.

Initiative PPTE renforcée

Dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée, la Banque offrira un allègement du service de la dette en consentant une remise

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

des obligations au titre du service de leur dette aux pays jugés admissibles. Un allègement supplémentaire du service de la dette, apporté de 2001 à 2008, est financé à l'aide de montants reçus du Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale. Ces montants, y compris tout revenu de placements de ces ressources, sont tenus séparément des ressources du FOS sur le Compte de l'Initiative PPTE et sont utilisés exclusivement pour couvrir les obligations des pays admissibles au titre du service de leur dette. Ces ressources ne sont pas incluses dans les états financiers et sont sans effet sur les opérations du FOS.

Au titre de l'Initiative PPTE renforcée, le point de décision est atteint lorsque le pays affiche un niveau adéquat de réformes. Le point d'achèvement est atteint lorsque le pays fait preuve durablement de l'efficacité de ses réformes. Pendant la période comprise entre le point de décision et le point d'achèvement, période désignée comme période intérimaire, un allègement partiel de la dette, ne dépassant pas un tiers du montant total de l'allègement, peut être consenti au pays. Cet allègement intérimaire est révoquant et subordonné à la réalisation par le pays de progrès sensibles dans la mise en œuvre de ses réformes. Lorsque le pays atteint le point d'achèvement, l'allègement de la dette qui lui est consenti devient irrévocable.

En raison de son caractère révoquant, l'allègement intérimaire n'est comptabilisé que lorsque l'allègement effectif est consenti au pays. Lorsque le Conseil d'administration détermine qu'un pays a atteint le point d'achèvement, la valeur nominale restante de la fraction de l'allègement total de la dette à consentir au pays correspondant au principal est comptabilisée comme réduction des prêts en cours dans l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds et comme allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE dans l'État spécial des variations de la Réserve générale (Déficit). La composante « intérêts et autres charges » de l'allègement de la dette, le cas échéant, est comptabilisée comme allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE pendant qu'est fourni cet allègement, et les ajustements aux montants précédemment comptabilisés, le cas échéant, lorsqu'ils ont été déterminés.

Le Guyana et le Nicaragua ont atteint le point d'achèvement en 2004 et le Honduras l'a atteint en 2005. Une fois ce point atteint, l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE a été comptabilisé à hauteur de \$64 millions, \$409 millions et \$85 millions respectivement, représentant l'estimation de la valeur nominale restante de la composante principal de l'allègement total de la dette devant être offerte à chaque pays.

En 2006, 2005 et 2004, les montants suivants de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE ont été comptabilisés, conformément au principe comptable décrit ci-dessus (en millions de dollars) :

Pays	Situation vis-à-vis de l'Initiative PPTE au 31 décembre 2005	Allègement de la dette Initiative PPTE		
		2006	2005	2004
Bolivie	Achèvement	\$ (2)	\$ (4)	\$ (5)
Honduras	Achèvement	(4)	85	—
Guyana	Achèvement	—	(1)	68
Nicaragua	Achèvement	1	(4)	423
Total		<u>\$(5)</u>	<u>\$76</u>	<u>\$486</u>

Note N – Nouvelle structure de l'allègement de la dette et nouveau cadre des prêts concessionnels

L'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et le Fonds africain de développement ont approuvé leur participation à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) afin d'apporter un allègement supplémentaire de leur dette aux pays bénéficiaires de l'Initiative PPTE. Bien que la Banque ne participe pas à l'IADM, l'Assemblée des gouverneurs s'est déclarée favorable au principe d'un allègement supplémentaire de la dette des pays d'Amérique latine et des Caraïbes bénéficiaires de l'Initiative PPTE.

En décembre 2006, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé une structure comprenant un allègement à cent (100)% de la dette de la Bolivie, du Guyana, d'Haïti, du Honduras et du Nicaragua envers le FOS, avec effet au 1^{er} janvier 2007, ainsi que i) le maintien de l'accès aux ressources concessionnelles pour les pays FOS (autres qu'Haïti) par une combinaison de prêts du FOS et du Capital ordinaire, ii) l'accès pour Haïti à une combinaison appropriée de prêts et/ou de dons assortis d'un niveau adéquat de concessionnalité, iii) le prolongement du MFI jusqu'en 2015 au moyen d'une combinaison de ressources du FOS et de prêts du Capital ordinaire, et iv) une assistance technique annuelle non remboursable d'un montant de \$30 millions.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle structure d'allègement de la dette, en janvier 2007, le Comité de l'Assemblée des gouverneurs est convenu de soumettre à l'Assemblée des gouverneurs une proposition définissant comme dette envers le FOS admise à bénéficier de cet allègement un montant d'environ \$3,4 milliards sur l'encours des prêts du FOS au 31 décembre

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

2004, ceci faisant l'objet de la part du Conseil d'administration d'une approbation de la proposition de réforme présentée par la Direction sur les futures opérations du FOS. Si approuvée, inter alia, le FOS prendrait à sa charge un plus faible pourcentage des dépenses administratives de la Banque affectées actuellement entre le Capital ordinaire et le FOS ; et les pays admis à bénéficier des subventionnelles du MFI continueraient de bénéficier de ressources concessionnelles jusqu'en 2015, sous la forme de prêts parallèles plutôt que d'un abaissement du taux d'intérêt perçu, et continueraient de bénéficier également d'un abaissement du taux d'intérêt perçu sur leurs prêts en cours, et ce, alors que les transferts de fonds du FOS au MFI (envisagés dans la Note H) ne reprendraient pas avant 2014. Un vote sur cette proposition doit avoir lieu durant le premier trimestre de 2007.

Conformément aux critères de comptabilisation appliqués dans les politiques comptables du FOS, cet allègement supplémentaire de la dette sera comptabilisé en totalité dans les états financiers du FOS en 2007, sauf en ce qui concerne l'allègement de la dette d'Haïti, comme réduction de l'encours des prêts et comme dépense dans l'État spécial des variations de la Réserve générale (Déficit) une fois que l'Assemblée des gouverneurs aura adopté cette proposition. L'allègement supplémentaire de la dette d'Haïti serait comptabilisé en totalité de la même manière dans les états financiers du FOS, une fois qu'Haïti aurait atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE renforcée.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE II-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS – NOTE D

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005
Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Portefeuille de placements	2006	2005
Pool de placements	\$1 097	\$ —
Obligations du Gouvernement des États-Unis et de ses sociétés et institutions	—	166
Obligations des autres gouvernements et institutions	—	63
Obligations bancaires	106	186
Titres de sociétés	—	59
Titres adossés à un actif ou à une hypothèque	—	708
	\$1 203	\$1 182

Les montants en devises des placements susmentionnés sont les suivants :

Monnaies	2006	2005
Livres sterling	\$ 14	\$ 65
Dollars canadiens	14	—
Euros	38	14
Couronnes suédoises	2	—
Francs suisses	1	—
Dollars des États-Unis	1 134	1 103
	\$1 203	\$1 182

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PRÊTS – NOTE E

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005
Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Membres sur le territoire desquels des prêts ont été consentis	Encours 2006 ⁽¹⁾	Monnaie dans laquelle le solde des prêts en cours doit être recouvré		Non décaissés	Encours 2005
		Monnaies de pays non emprunteurs	Monnaies de pays emprunteurs		
Argentine	\$ 109	\$ —	\$109	\$ —	\$ 118
Barbade	12	12	—	—	13
Bolivie	955	911	44	495	889
Brésil	281	—	281	4	309
Chili	—	—	—	—	1
Colombie	121	21	100	4	140
Costa Rica	71	65	6	—	81
El Salvador	450	432	18	—	467
Équateur	504	448	56	—	525
Guatemala	331	284	47	—	344
Guyana	455	454	1	291	402
Haïti	609	599	10	490	550
Honduras	1 264	1 226	38	507	1 167
Jamaïque	43	36	7	—	48
Mexique	17	—	17	—	20
Nicaragua	1 060	1 034	26	422	922
Panama	42	36	6	—	50
Paraguay	301	278	23	—	311
Pérou	56	23	33	—	66
République Dominicaine	353	338	15	—	366
Surinam	1	—	1	—	1
Trinité-et-Tobago	8	—	8	—	9
Uruguay	19	9	10	—	22
Région	53	51	2	16	52
Total 2006	<u>\$7 115</u>	<u>\$6 257</u>	<u>\$858</u>	<u>\$2 229</u>	
Total 2005		<u>\$5 936</u>	<u>\$937</u>	<u>\$2 051</u>	<u>\$6 873</u>

⁽¹⁾ Exclut les participations à des prêts vendues au Fonds de gestion pour le progrès social pour un total de \$40 millions, dont \$3 millions à la Bolivie, \$8 millions à la République dominicaine, \$4 millions à l'Équateur, \$3 millions à El Salvador, \$8 millions au Guatemala, \$8 millions au Honduras, \$4 millions au Nicaragua, \$1 million au Panama et \$1 million au Paraguay.

Les monnaies des pays non emprunteurs dans lesquelles l'encours des prêts approuvés peut être perçu sont les suivantes :

Monnaies	2006	2005
Livre sterling	\$ 100	\$ 92
Dollar canadien	407	418
Couronne danoise	36	33
Euro	1 026	930
Yen japonais	340	358
Couronne norvégienne	25	24
Couronne suédoise	50	44
Franc suisse	71	68
Dollar des États-Unis	5 131	4 952
	<u>7 186</u>	<u>6 919</u>
Moins : allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE non encore fourni ⁽²⁾	<u>929</u>	<u>983</u>
	<u>\$6 257</u>	<u>\$5 936</u>

⁽²⁾ Représente la composante « principal » des prêts comptabilisée comme allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE dans l'État spécial des variations de la réserve générale (Déficit) et comme réduction de l'encours des prêts dans l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds pour lesquels l'allègement du service de la dette n'a pas encore été fourni et, par conséquent, la monnaie correspondante du service de la dette à annuler n'a pas été déterminée.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE II-3

ÉTAT DES QUOTES-PARTS DE CONTRIBUTION - NOTE G

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005

Exprimé en millions de dollars des États-Unis¹

Pays membres	Contributions autorisées et souscrites				
	Soumises au maintien de la valeur		Non soumises au maintien de la valeur	Total 2006	Total 2005
	Avant les ajustement	Ajustement ⁽²⁾			
Allemagne	\$ 136,7	\$ —	\$ 105,2	\$ 241,9	\$ 237,7
Argentine	402,8	29,5	79,4	511,7	507,7
Autriche	11,0	—	9,6	20,6	19,6
Bahamas	8,8	—	1,8	10,6	10,6
Barbade	1,4	—	0,4	1,8	1,8
Belgique	27,1	—	19,7	46,8	44,8
Belize	—	—	7,6	7,6	7,6
Bolivie	32,5	9,7	6,5	48,7	48,7
Bésil	402,8	62,2	79,4	544,4	544,4
Canada	223,8	12,6	80,9	317,3	316,7
Chili	111,4	24,0	22,3	157,7	157,7
Colombie	111,4	20,1	22,2	153,7	153,7
Costa Rica	16,2	4,0	3,2	23,4	23,4
Croatie	3,1	—	2,9	6,0	5,7
Danemark	11,7	—	10,2	21,9	20,8
El Salvador	16,2	2,0	3,2	21,4	21,4
Equateur	21,7	4,2	4,4	30,3	30,3
Espagne	133,4	—	94,2	227,6	218,1
États-Unis	4 100,0	243,7	495,3	4 839,0	4 839,0
Finlande	11,0	—	8,6	19,6	19,0
France	133,4	—	108,5	241,9	230,9
Guatemala	21,7	6,8	4,3	32,8	32,8
Guyana	7,0	—	1,3	8,3	8,3
Haïti	16,2	2,4	3,2	21,8	21,8
Honduras	16,2	7,1	3,2	26,5	26,5
Israël	10,8	—	8,2	19,0	18,6
Italie	133,4	—	95,9	229,3	219,6
Jamaïque	21,7	2,7	4,4	28,8	28,8
Japon	148,8	—	427,7	576,5	580,0
Mexique	259,2	15,0	54,8	329,0	329,0
Nicaragua	16,2	4,8	3,2	24,2	24,2
Norvège	11,7	—	8,9	20,6	20,1
Panama	16,2	5,9	3,3	25,4	25,4
Paraguay	16,2	8,5	3,2	27,9	27,9
Pays-Bas	20,3	—	20,2	40,5	38,4
Pérou	54,5	14,3	11,0	79,8	79,8
Portugal	5,0	—	2,8	7,8	7,6
République Dominicaine	21,7	7,9	4,4	33,9	33,9
Royaume-Uni	133,4	—	50,2	183,6	177,6
Slovénie	1,8	—	1,6	3,4	3,4
Suède	23,7	—	17,4	41,1	38,8
Suisse	38,1	—	29,4	67,5	64,9
Surinam	5,3	—	1,0	6,3	6,3
Trinité-et-Tobago	16,2	1,5	3,2	20,9	20,9
Uruguay	43,5	3,7	8,7	55,9	55,9
Venezuela	250,1	12,1	53,1	315,3	315,3
Total avant montant non affecté	7 225,2	504,6	1 990,2	9 720,0	9 665,4
Montant non affecté ⁽³⁾	4,0	—	1,4	5,4	5,2
Total 2006	\$ 7 229	\$ 505	\$ 1 992	\$ 9 725	
Total 2005	\$ 7 228	\$ 505	\$ 1 937		\$ 9 671

⁽¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les totaux partiels et généraux ne correspondent pas nécessairement à la somme de leurs divers éléments.

⁽²⁾ Représente les ajustements au titre du maintien de la valeur résultant des fluctuations des monnaies qui se sont produites en 1972 et 1973 par suite des dévaluations du dollar des États-Unis de ces années.

⁽³⁾ Ce montant représente les actions restantes de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE

NOTE

Les États financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Mécanisme de financement intermédiaire — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les États financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre	
	2006	2005
ACTIF		
Espèces et titres de placement		
Espèces	\$ —	\$ 5
Titres de placement	<u>339</u>	<u>298</u>
Intérêts courus sur titres de placement	—	<u>1</u>
Total des actifs	<u>\$339</u>	<u>\$304</u>
SOLDE DU FONDS		
Solde du fonds	<u>\$339</u>	<u>\$304</u>

ÉTAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre		
	2006	2005	2004
Additions			
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$ 61	\$ 62	\$ 73
Revenus des placements	<u>17</u>	<u>9</u>	<u>4</u>
Total additions	<u>78</u>	<u>71</u>	<u>77</u>
Déductions			
Paiements d'intérêts et de principal pour le compte des emprunteurs du Capital ordinaire	<u>43</u>	<u>43</u>	<u>58</u>
Variation du solde du Fonds, avant ajustements de conversion	<u>35</u>	<u>28</u>	<u>19</u>
Ajustements de conversion	—	(1)	—
Variation du solde du Fonds, après ajustements de conversion	<u>35</u>	<u>27</u>	<u>19</u>
Solde en début d'exercice	<u>304</u>	<u>277</u>	<u>258</u>
Solde en fin d'exercice	<u>\$339</u>	<u>\$304</u>	<u>\$277</u>

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre		
	2006	2005	2004
Trésorerie provenant des activités d'exploitation			
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$ 61	\$ 62	\$ 73
Revenu des placements	<u>5</u>	<u>9</u>	<u>14</u>
Intérêt et principal payés pour le compte des emprunteurs sur le Capital ordinaire	<u>(43)</u>	<u>(43)</u>	<u>(59)</u>
Accroissement net des placements	<u>(28)</u>	<u>(26)</u>	<u>(29)</u>
Trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation	<u>(5)</u>	<u>2</u>	<u>(1)</u>
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	—	—	(1)
Accroissement net (Diminution nette) de la trésorerie	<u>(5)</u>	<u>2</u>	<u>(2)</u>
Trésorerie en début d'exercice	<u>5</u>	<u>3</u>	<u>5</u>
Trésorerie en fin d'exercice	<u>\$ —</u>	<u>\$ 5</u>	<u>\$ 3</u>

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

NOTE A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. Aux termes de l'Accord portant création de la Banque (l'Accord), celle-ci finance ses opérations au moyen de son Capital ordinaire et du Fonds des opérations spéciales (FOS). En 1983, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque a créé le Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) aux fins de subventionner une partie des intérêts dus par certains emprunteurs sur les prêts qu'ils ont reçus au titre du Capital ordinaire. Le MFI reçoit des allocations annuelles du FOS indiquées à la Note D.

Pour les décisions concernant les opérations du MFI, le nombre de voix et le pourcentage de voix de chaque pays membre sont les mêmes que ceux qui ont été appliqués pour les décisions concernant le Capital ordinaire. Toutefois, le nombre de voix pour les décisions concernant l'octroi de subventions sur les prêts du MFI est déterminé selon la quote-part de contribution de chaque pays membre au FOS.

Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers du MFI sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

Conversion des monnaies

Les états financiers du MFI sont exprimés en dollars des États-Unis ; toutefois, le MFI effectue ses opérations dans diverses monnaies, y compris le dollar des États-Unis. Les actifs et les passifs libellés dans d'autres monnaies sont généralement convertis en dollars des États-Unis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur aux dates où les états financiers sont arrêtés. Les revenus et les dépenses libellés dans ces monnaies sont convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur chaque mois. Les ajustements qui résultent des conversions des actifs et passifs figurent dans l'État des va-

riations du solde du MFI sous la rubrique Ajustements de conversion¹.

Placements

Les titres de placement du Mécanisme de financement intermédiaire sont comptabilisés selon une comptabilité à la date de transaction et sont détenus dans un portefeuille de transactions, à leur valeur vénale, et les variations de la valeur vénale sont inscrites comme revenu des placements.

Frais administratifs

Les frais administratifs du MFI sont payés par la Banque et affectés au Capital ordinaire et au FOS selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration.

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale des instruments financiers, le MFI a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : La valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle, si elle est connue ; sinon, elle se fonde sur celle d'instruments comparables ou sur les flux financiers actualisés.

Note C – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque investit les ressources du MFI directement et indirectement, à travers un pool de placements géré par la Banque, dans des titres de haute qualité et selon des directives établies en matière de placements. Les placements du MFI comprennent des obligations d'État, d'institutions publiques, de sociétés et de banques, et des titres adossés à un actif ou à une hypothèque dont la cote de crédit varie de A+ à AAA (les titres à court terme ont la cote de crédit à court terme la plus élevée).

La Banque limite les placements du MFI aux titres offerts par une liste de courtiers et homologues agréés. Des limites de crédit ont été établies pour chaque contrepartie.

Les titres de placement détenus dans le portefeuille de titres à négocier sont indiqués à leur valeur vénale et figurent à l'État récapitulatif des placements à l'Annexe III-1. Le rendement moyen des placements en 2006, y compris les gains et les pertes réalisés et non réalisés, a été de 4,99% (contre 3,04 % en 2005 et 1,54 % en 2004).

¹Les références aux légendes des états financiers sont identifiées par le texte de la légende avec la première lettre en majuscule chaque fois qu'elle apparaît dans les notes des États financiers.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Note D – Contributions

Le MFI est financé principalement par des virements du FOS. Le MFI est également autorisé à recevoir des contributions additionnelles de tout pays membre.

Aux fins de son financement initial, un montant égal à la contre-valeur de \$61 millions en monnaies convertibles a été transféré de la Réserve générale du FOS au MFI en 1983. Les allocations effectives et prévues conformément aux divers accords de l'Assemblée des gouverneurs sont indiquées au tableau ci-dessous (en millions de dollars) :

Année	Augmentations du capital ⁽¹⁾	Initiative PPTE ⁽²⁾	Accord concernant les ressources concessionnelles ⁽³⁾	Total
Jusqu'en 2006	\$515	\$142	\$152	\$ 809
2007	30	11	20	61
2008	30	11	20	61
2009	30	11	20	61
2010	30	6	20	56
2011	30	—	20	50
2012 à 2016	—	—	360	360
2017 à 2019	—	—	195	195
Total	<u>\$665</u>	<u>\$181</u>	<u>\$807</u>	<u>\$1 653</u>

⁽¹⁾ Aux termes des Sixième et Septième augmentations générales du capital de la Banque.

⁽²⁾ Dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), le MFI augmente ses paiements de subventions sur les prêts du Capital ordinaire à la Bolivie et au Guyana. Pour financer ces bonifications d'intérêts additionnelles, la Banque effectue des virements annuels additionnels en monnaies convertibles de la réserve générale du FOS au MFI.

⁽³⁾ Les affectations prévues au titre de l'accord relatif aux ressources concessionnelles approuvé par l'Assemblée des gouverneurs en 1999 s'élèvent à \$20 millions par an de 2000 à 2012 et à \$15 millions en 2013. Des transferts additionnels d'environ \$65 millions par an seront nécessaires de 2012 à 2019 pour financer les prêts consentis entre 2000 et 2008 par le MFI aux termes de l'accord relatif aux ressources concessionnelles. Il se peut que le niveau de ces transferts additionnels varie lorsque les hypothèses seront révisées dans les années à venir.

Les affectations futures devront faire l'objet d'approbations annuelles de l'Assemblée des gouverneurs et d'ajustements en fonction des ressources qui pourront être affectées au financement du MFI. Voir Note H pour l'incidence possible de la Nouvelle structure de l'allègement de la dette proposée et du Cadre de prêts concessionnels sur les allocations futures.

Note E – Ajustements de conversion

Comme il est indiqué à la Note B, les ajustements résultant de la conversion des actifs et passifs en dollars des États-Unis figurent dans l'État des variations du solde du Fonds sous la rubrique Ajustements de conversion. Le tableau ci-dessous présente un état récapitulatif des ajustements de conversion cumulés pour les exercices clos le 31 décembre 2006, le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2004 (en millions de dollars) :

	2006	2005	2004
Ajustements cumulés au 1 ^{er} janvier	\$43	\$44	\$44
Ajustements de conversion	—	(1)	—
Ajustements cumulés au 31 décembre	<u>\$43</u>	<u>\$43</u>	<u>\$44</u>

Note F – Engagements

Le MFI couvre une partie de l'intérêt dû par les emprunteurs sous réserve de la disponibilité des ressources. Au 31 décembre 2006, les montants décaissés et non remboursés ainsi que les montants non décaissés de prêts pour lesquels le MFI prendrait à sa charge une partie de l'intérêt sont présentés ci-après, par pays (en millions de dollars) :

Pays	Décaissé et en cours	Non décaissé
Barbade	\$ 44	\$ —
Bolivie	119	—
Costa Rica	85	—
El Salvador	327	218
Equateur	362	230
Guatemala	339	184
Guyana	6	—
Jamaïque	252	93
Nicaragua	84	—
Panama	81	—
Paraguay	211	149
République dominicaine	335	42
Surinam	49	34
Trinité et Tobago	82	—
Uruguay	70	—
Region	36	—
	<u>\$2 482</u>	<u>\$950</u>

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

La bonification d'intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts financés sur le capital ordinaire est fixée semestriellement par le Conseil d'administration. Elle ne peut dépasser 5 % par an, sous réserve que le taux effectif payé par les emprunteurs soit au moins 1,5 % supérieur au taux d'intérêt moyen perçu sur les prêts du FOS en monnaies convertibles. Pour certains prêts dont la subvention a été augmentée aux termes de l'Initiative PPTE I, le taux effectivement payé par les emprunteurs peut être aussi faible que le taux d'intérêt moyen payé au FOS pour les prêts en monnaies convertibles. Jusqu'au 31 décembre 2005, aux termes de l'Initiative PPTE renforcée, le MFI subventionnait à 100 % certains paiements du service de la dette (principal et intérêts) sur les prêts du Capital ordinaire consentis au Nicaragua. À terme, la Banque prévoit de distribuer toutes les ressources du MFI pour couvrir une partie des paiements d'intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts du Capital ordinaire.

Note G – Alignement de la variation du Solde du Fonds, avant ajustements de conversion, sur la trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation

L'alignement de la variation du solde du fonds, avant ajustements de conversion, sur la trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation, indiqué sur l'État de la trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Variation du solde du fonds, avant ajustements de conversion	\$ 35	\$ 28	\$ 19
Différence entre les montants échus et les montants payés ou perçus pour :			
Revenu des placements	1	—	(1)
(Gain net non réalisé) Perte nette non réalisée sur les placements	(13)	—	11
Intérêt et principal payés pour le compte des emprunteurs du Capital ordinaire	—	—	(1)
Augmentation nette des placements	(28)	(26)	(29)
Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation	<u>\$ (5)</u>	<u>\$ 2</u>	<u>\$ (1)</u>
Variation supplémentaire due à des activités hors caisse :			
Diminution des placements résultant des fluctuations des taux de change	\$ —	\$ (1)	\$ —

Note H – Nouvelle structure de l'allégement de la dette et nouveau cadre des prêts concessionnels

En décembre 2006, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé une nouvelle structure pour l'allégement de la dette qui comprenait une remise intégrale de certaines dettes de la Bolivie, du Guyana, d'Haïti, du Honduras et du Nicaragua envers le FOS, avec effet au 1^{er} janvier 2007. (Haïti se qualifierait après avoir atteint le point de décision pour l'Initiative en faveur des PPTE). Conformément à cette nouvelle structure, en janvier 2007, un Comité de l'Assemblée des gouverneurs est convenu de soumettre une proposition à l'Assemblée des gouverneurs, selon laquelle, entre autres, les pays admis à bénéficier de subventions du MFI continueraient de recevoir des ressources concessionnelles pour de nouveaux prêts jusqu'en 2015, sous la forme de prêts parallèles (panachage de prêts du FOS et du Capital ordinaire) plutôt que de bénéficier d'un abaissement du taux d'intérêt perçu, et bénéficieraient encore de l'abaissement du taux d'intérêt perçu sur leurs prêts actuels, alors que les allocations du FOS (prévues à la Note D) ne réapparaîtraient pas avant 2014. Un vote sur cette proposition doit avoir lieu durant le premier trimestre de 2007.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS – NOTE C

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Placements	2006	2005
Pool de placements.....	\$337	\$ —
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et de ses institutions.....	—	39
Obligations d'autres gouvernements et institutions.....	—	21
Obligations bancaires.....	2	64
Titres de sociétés.....	—	13
Titres adossés à un actif ou à une hypothèque.....	—	161
	\$339	\$298

Les monnaies utilisées pour les instruments ci-dessus sont les suivantes :

Monnaies	2006	2005
Euros.....	\$ 2	\$ 3
Dollars des États-Unis.....	337	295
	\$339	\$298